

Adrienne Senécal

Le notaire Jofriau

BeQ

Adrienne Senécal

(1897-1940)

Le notaire Jofriau

roman

La Bibliothèque électronique du Québec

Collection *Littérature québécoise*

Volume 204 : version 1.0

Avertissement

Une antique construction bâtie avec les matériaux de ce qui fut un manoir et qu'on nomme aujourd'hui « le hangar de pierre » s'élève au fond d'un jardin clos.

Dans le vieux registre paroissial aux pages jaunies et fragiles, couvertes d'une écriture que deux siècles ont pâlie, on trouve la signature d'une jeune fille prédestinée qui fut, à douze ans, marraine d'un enfant de Varennes.

Deux pierres, fichées dans le sol, marquent l'endroit où se trouvait la porte franchie par Marguerite Dufrost de Lajemmerais, quand elle allait faire sa visite quotidienne à l'église.

Tels sont, d'un passé déjà lointain, les vestiges authentiques et émouvants qui ont inspiré l'idée de ce livre.

Le lecteur chercherait vainement à identifier

les personnages et les épisodes de ce récit, qui sert de cadre à des souvenirs de l'époque sublime où notre terre était encore française.

Seuls, les faits historiques auxquels il est fait allusion, quelques noms et les descriptions locales sont véridiques. Le reste est une œuvre de pure imagination, sur laquelle, en toute révérence, nous avons laissé planer la noble et grande figure de madame d'Youville.

*Vieilles choses aux airs attendris et fidèles,
Immobiles toujours quand tout a disparu.*

*Tout le mystère humain, enclos en vous nous hante
Et nous sentons frémir doucement sous nos doigts
L'âme des siècles morts comme une chair vivante
Lorsque nous effleurons le sommeil de vos bois.*

A. S.

Le notaire Jofriau

Édition de référence :
Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935 ?.

Première partie

I

Toutes voiles dehors, *le Triomphant*, depuis l'aube, filait entre les rives sauvages du Saint-Laurent. Le dernier reflet du jour disparaissait au bas de l'horizon ; la nuit inondait l'espace, confondant dans le noir les flots et la côte.

Appuyé sur la rambarde du gaillard d'avant, un jeune homme songeait. Sa figure régulière encadrée d'abondants cheveux bruns, ses yeux noirs profonds, son teint ambré lui composaient une beauté qui attirait irrésistiblement les regards et faisait palpiter le cœur de mainte jolie passagère.

Michel Jofriau voguait vers une vie nouvelle. Pensif, il interrogeait l'horizon et se demandait de quoi serait fait l'inconnu qui l'attendait sur ces côtes normandes sur lesquelles le navire avait mis le cap. Car le jeune voyageur, ainsi emporté vers la mère-patrie, allait à Rouen, dans sa famille

maternelle, étudier la loi et se pourvoir des lettres patentes qui lui conféreraient le titre et les privilèges de notaire royal.

Le cœur lourd de souvenirs, il songeait aux nuits de Varennes alors qu'il s'endormait sous les combles de la maison paternelle, bercé par le chant monotone des grillons pendant les nuits ardentes de l'été, et l'hiver, par le mugissement du vent à travers la plaine. Il pensait à son père si bon, à sa mère si tendre, à leurs baisers d'adieu, à ses frères et ses sœurs accourus sur la côte et agitant leurs bras, en de grands gestes d'affection, quand le voilier avait passé tout près, si près du cap Saint-Michel.

Une tristesse l'envahit, mais, viril, il chassa cet accès de mélancolie. Sans étouffer pourtant la voix du sentiment, il se ressaisit, plein d'espoir en l'avenir.

Après une traversée de deux mois, *le Triomphant* arrivait en rade de Honfleur. Déjà l'on distinguait sur le quai, les parents et les connaissances venus pour accueillir les voyageurs d'Amérique. Un beau vieillard à noble

figure dominait la foule de sa haute taille. Michel reconnut son grand-père, le docteur Duval-Chesnay, dont sa mère lui avait fait souvent une si tendre description. Le cœur du petit-fils battit d'émoi de trouver là son aïeul pour le recevoir au débarqué.

À Rouen, l'impatience était grande ; on avait hâte d'y accueillir le Canadien. La grand-mère surtout se promettait de bienvenir en sa personne, la fille si chère qu'elle n'avait pas revue depuis des années et les petits-enfants que jamais, sans doute, elle ne connaîtrait. Oncles, tantes, cousins et cousines, tout le ban et l'arrière-ban de la parenté, réunis pour l'accueillir, prodiguèrent à Michel une si affectueuse sympathie qu'il perdit, dès le premier contact avec sa famille française, la sensation d'exil qui lui faisait l'âme inquiète.

Après avoir pris une part gracieuse, quoique un peu timide, aux fêtes données en son honneur, Michel voulut sans tarder se mettre au travail. Mais son grand-père étonné et ravi, au fond, de cet empressement, lui conseilla cependant de se reposer encore de son long voyage, avant de

commencer de nouvelles études :

– Il faut que vous preniez le temps de voir notre pays, mon enfant ; tout au moins, vous visiterez notre intéressante ville de Rouen, si vous ne voulez faire un tour de France. Laissez donc vos vieux parents vous gâter un peu et vous mieux connaître.

Michel ému, et lisant une prière dans les yeux de madame Duval-Chesnay, acquiesça à leur désir et les laissa volontiers faire le programme de son séjour chez eux.

À ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et une jeune fille, inconnue de Michel, entra. Ayant salué d'une révérence le vénérable docteur, elle vint s'incliner devant la vieille dame.

– Bonjour, ma petite, dit celle-ci en mettant un baiser sur le front blanc. Vous avez hâte, je le vois, de faire connaissance avec votre cousin. À peine rentrée de Kermaheuc, vous voici déjà pour lui dire à votre tour que sa venue parmi nous est une joie.

La blonde enfant répondit sans chaleur :

– Je voulais surtout vous embrasser, grand-mère, et vous porter les hommages de mes parents de Bretagne.

Et se tournant vers le jeune homme qu'on lui présentait, elle le salua légèrement, lui tendant le bout de ses doigts avec une réserve hautaine.

– Michel, dit monsieur Duval-Chesnay, cette charmante demoiselle est Suzanne, la fille de mon fils François dont vous serez le clerc... si toutefois vous persistez à devenir notaire, reprit-il après une hésitation.

Sa femme se leva en adressant à Suzanne quelques questions sur son récent voyage.

– Venez avec moi, chère belle ; nous causerons dans ma chambre. Le babil d'une grand-mère avec sa petite-fille nuirait aux propos sérieux d'un vieux médecin endurci et d'un futur tabellion, ajouta-t-elle avec un regard d'affectueuse malice à son mari.

Aussitôt la porte refermée, monsieur Duval-Chesnay reprit la conversation interrompue par l'arrivée de Suzanne :

– Alors, mon cher enfant, la médecine ne vous attire décidément pas ? J’aurais été heureux de vous voir embrasser la profession que j’aime si profondément. Elle m’a fait vivre les meilleures heures de ma vie. Là-bas, chez vous, vous trouveriez l’occasion d’être secourable en l’exerçant, comme je le fus moi-même, pendant mon séjour en Nouvelle-France. Ne le pensez-vous pas ?

Passionnément attaché à son art, le vieux docteur tentait d’en montrer la grandeur à Michel. Mais celui-ci, très respectueusement, lui prouva que la science d’Esculape le laissait indifférent.

Madame Duval-Chesnay, revenue auprès d’eux, le soutint en souriant :

– Je ne dédaigne certes pas la profession toute de dévouement et de dur labeur de mon cher mari, dit-elle, Dieu m’en garde ; elle nous a valu trop d’honneur, et surtout, elle lui a donné tant d’occasions de faire du bien. Mais puisque c’est ton goût, mon petit, je suis heureuse de penser que tu seras notaire comme mon père le fut, comme le sont mes frères et mes fils.

– En effet, reprit monsieur Duval-Chesnay, marchez, cher enfant, dans la voie qui vous attire : aller à l'encontre de ses aptitudes c'est courir à un échec. Ce que je viens de dire en faveur de ma propre carrière est pour ne pas perdre l'occasion de rendre un nouvel hommage à ma chère médecine. D'ailleurs, votre oncle François se fera un honneur de vous expliquer les grimoires du code, ajouta-t-il en souriant. Vous allez bien vous entendre tous les deux ; avant qu'il soit longtemps, la chicane vous aura livré tous ses mystères.

Puis, d'un ton plus sérieux, l'excellent homme reprit :

– Vous êtes privilégié, Michel, de faire votre cléricature chez mon fils : il est le type parfait du notaire intègre et compétent. Vous aurez de lui de bonnes leçons, et je suis sûr que vous en serez digne. Pauvre François ! lui qui aurait tant désiré un fils pour lui succéder ! Il aura l'illusion que vous êtes son enfant !

– Je veux être un fils pour lui, autant et plus encore qu'un clerc, dit Michel. Je vous aime déjà

si fort, vous tous qui m'accueillez comme l'un des vôtres.

– Mais tu es des nôtres, cher petit, s'exclama l'aïeule, l'enfant d'Anne, venu de si loin vers nous !...

Michel s'agenouilla, et câlin, appuya sa joue contre l'épaule de sa grand-mère :

– Merci, grand-maman. Vous me faites si heureux !

– Allons, dit le docteur, voilà une chose désormais bien arrêtée. N'y revenons plus. Mais avant de vous mettre à l'étude, accordez-moi le plaisir de flâner quelque peu, avec moi, dans nos rues et carrefours.

– Bien volontiers, je vous assure. Quelle émotion je vais éprouver à visiter les lieux où s'est écoulée l'enfance de ma mère et dont elle nous a si souvent entretenus.

On convint alors de montrer au jeune homme les beautés de Rouen. Monsieur Duval-Chesnay était très fier de sa vieille ville et s'en faisait avec plaisir le cicérone. De concert avec sa femme qui

y était née et en connaissait tous les coins, il prépara un itinéraire alléchant et varié dont leur hôte à l'avance fut ravi. Chaque jour, une promenade nouvelle faite à loisir, en compagnie de son grand-père, l'initiait aux sites et aux monuments dont s'enorgueillit à juste titre la cité normande. Il vit ainsi la merveilleuse cathédrale avec ses tours du quinzième siècle dont l'une est si bizarrement nommée : la « Tour du Beurre » ; le Portail des Libraires l'amusa par les nombreuses boutiques de livres qui s'y adossent. Il admira les tombeaux célèbres qui ornent l'intérieur de l'église : celui de Richard-Cœur-de-Lion, les mausolées des cardinaux d'Amboise, celui, plus superbe encore, élevé par Diane de Poitiers pour Louis de Brézé, et l'un des plus purs chefs-d'œuvre de la Renaissance.

Ce fut avec un cœur ému qu'il visita le sombre donjon Philippe-Auguste où Jeanne d'Arc fut emprisonnée et la place du Vieux Marché, théâtre du martyre de la douce Pucelle. Un autre jour, les promeneurs se dirigèrent vers l'Abbatiale de Saint-Ouen. Le lendemain, le Palais de Justice étala devant Michel ses belles pierres sculptées :

il retrouva, dans la rue de la Pie, le souvenir de Corneille dont les œuvres l'avait enivré, et monsieur Duval-Chesnay le conduisit à l'endroit où demeurait la famille du Sieur Cavelier de la Salle, découvreur du Mississippi et fondateur de la Louisiane. Les églises gothiques de Saint-Maclou et de Saint-Gervais l'intéressèrent. Il étudia, guidé et renseigné par son aïeul, les bas-reliefs de l'Hôtel du Bourghéroulde représentant l'entrevue du Camp du Drap d'or.

Bref, d'étape en étape, de visite en visite, Michel se familiarisa bientôt avec ces spectacles si différents des agrestes environs de Varennes. Pourtant, les beaux temples aux impressionnants souvenirs, les vieux hôtels aux pierres délicieusement fouillées par les artistes de la Renaissance ne lui faisaient pas oublier le lointain village et la modeste église où s'était éveillée son âme d'enfant. En parcourant les berges de la Seine rouennaise, il revoyait le Saint-Laurent et ses flots magnifiques baignant le pied du cap natal. Et tout son cœur dans un élan d'amour, s'en allait vers son pays et ceux qui trouvaient déjà bien longue son absence. Michel

était né vingt ans plus tôt, du mariage de René Jofriau, censitaire du fief de Varennes, et d'Anne-Charlotte Duval-Chesnay, fille d'un chirurgien du régiment de Carignan, apparentée, par sa mère, à une famille de Rouen anoblie par le roi Louis le Treizième. Les constantes relations sociales, d'amitié ou de famille, qui existaient alors entre les seigneurs et leurs censitaires avaient permis à Jofriau de connaître Anne-Charlotte, la nièce du seigneur. Quoique la jeune fille fut descendante de noblesse, la famille avait approuvé son amour pour un simple terrien ; et devant les qualités de René et les garanties de bonheur qu'il apportait, on avait facilité le mariage dont Michel était le premier-né.

Par suite d'une sommation royale, certains officiers des régiments de la Nouvelle-France avaient dû rentrer dans la mère-patrie. Le père d'Anne-Charlotte avait été un des premiers rappelés et la famille entière avait dû partir, laissant au Canada la jeune femme. L'immense tendresse que celle-ci éprouvait pour son mari fut son unique réconfort dans la douleur de la séparation.

Malgré l'éloignement des siens, Anne n'était pas demeurée isolée. Le charme de son caractère lui attirait de précieuses amitiés, que l'humble condition de son mari ne rebutait pas. Parmi les femmes et les jeunes filles qui faisaient partie de l'élite de cette époque à Varennes, l'une chérissait madame Jofriau d'une affection plus marquée. Anne de son côté l'aimait comme une sœur cadette. Quoique Marguerite Dufrost fut de quelques années plus jeune que son amie, le mariage de cette dernière n'avait altéré en rien leur commerce intime.

Le manoir Lajemmerais, où habitait Marguerite, s'élevait tout près de l'église bâtie sur le cap de Varennes. L'anse qui relie cette pointe au cap Saint-Michel, demeure des Jofriau, couvre environ deux milles et demi. Malgré cette distance, les deux amies se visitaient cependant fréquemment. Lorsqu'un bienheureux espoir de maternité avait mis le comble à la félicité conjugale des Jofriau, il avait été décidé que Marguerite serait la marraine de l'ange attendu. Quand donc l'eau régénératrice eut coulé sur le front de l'enfant et que furent prononcés les mots

sublimes, ouvrant au nouveau-né l'huis de la rédemption, Marguerite Dufrost apposa sa signature sur l'acte de baptême de Michel-François-René Jofriau.

Le petit garçon grandit. Le pasteur de Varennes, homme éminemment instruit et distingué, appartenait à la remarquable phalange des fils de monsieur Olier. Il fut frappé de l'intelligence de l'enfant et de sa piété, quand il le prépara à sa première communion. Suivant l'exemple d'autres Messieurs de Saint-Sulpice, « qui se firent instituteurs des adolescents », il résolut de s'occuper de Michel. « C'est à leur honneur », écrit le Père Le Jeune au sujet des Sulpiciens, « d'avoir façonné, au moral surtout, l'élite de la jeunesse qui se distingua, dans la suite, parmi les Canadiens de renom. »

Sous la paternelle et clairvoyante direction de son éducateur, le caractère de Michel Jofriau se dessina. Franc, honnête et droit comme son père, il avait surtout hérité du tempérament maternel, doux, affectueux et sensible. Sa nature plus délicate le rendait plus affiné que ses frères. Dés

son enfance, et à mesure qu'il grandissait, il vivait dans une plus grande intimité avec sa mère, délaissant les jeux bruyants et aventureux des autres enfants. La semence jeté par le pasteur dévoué et cultivé tombait donc dans une terre bien préparée pour la recevoir. Aucune difficulté ne rebutait l'élève qui brûlait les étapes, à la grande satisfaction du professeur. L'étude du latin fut une source de ravissement pour Michel. Souvent le dimanche après-midi, il s'en allait, les cheveux au vent, l'Énéide sous le bras, s'asseoir sous les grands arbres qui avaient prêté leur ombre à ses premiers jours.

Au milieu de ces frais et tranquilles paysages, il se perdait dans la pénétration des chants virgiliens et se grisait des accents inspirés du poète dont l'âme parlait à la sienne un langage si doux. Avec les années, sa nature en même temps sentimentale et ardente s'accrut, décelant des inclinations qui firent, petit à petit, sombrer l'espoir d'abord caressé par le curé de voir Michel entrer dans les Ordres. Celui-ci avait gardé une filiale et profonde confiance en son précepteur. Mais, depuis quelques mois, son cœur

s'ouvrait moins volontiers, étreint qu'il était d'une cruelle indécision.

Le tumulte qui régnait en l'âme de son protégé n'échappait pas au prêtre attentif. Il avait façonné cet esprit d'une main trop experte pour n'en pas pressentir les luttes. Il vit que deux appels puissants se combattaient en Michel : un monde souriant attirait le jeune homme que, par ailleurs, la beauté mystique de la vie des autels et l'âpre bonheur récolté au service des âmes émouvaient profondément. Comme le bruit confondu des flots et du vent pendant l'orage, ces deux voix retentirent dans le cœur de Michel, au seuil de ses vingt ans.

Enfin, après des jours de solitude farouche et de réflexion angoissée, il se décida à confier ses doutes à celui qui avait pétri avec tant de prudence son âme et son esprit. Il lui fit part de l'attrait qui le poussait vers la profession qui était presque une tradition dans la famille Duval-Chesnay. Malgré sa déception, le dévoué précepteur sentit que son élève ne parlait pas à la légère et que sa décision était bien près d'être

définitive. Généreux toujours, il facilita à l'enfant qu'il aimait si paternellement le départ pour la France où il allait apprendre les préceptes et la pratique de la loi.

II

François Duval-Chesnay, frère d'Anne-Charlotte, exerçait la profession de notaire, à Rouen, depuis plus de vingt-cinq ans. Une seule fille, Suzanne, était née de son mariage avec Armelle de Kermaheuc, une fière bretonne dont la prunelle reflétait l'infini de la mer qui baigne les landes de la sombre Armorique.

Suzanne était une superbe enfant, blonde comme sa mère et gracieuse comme les elfes. Elle faisait l'adoration de ses parents qui déplorait néanmoins, sans n'avoir jamais pu la restreindre, sa nature capricieuse et emportée. Mais, dès son berceau, ils avaient déjà le tort d'être faible avec elle et de se soumettre à sa volonté tyrannique.

Pleurait-elle en regardant un candélabre allumé ? Son père, en dépit des protestations de madame Duval-Chesnay, approchait la flamme

de la petite figure dont les yeux clignotaient devant la lumière. Si, le soir, un rayon de lune traversait la pièce où reposait l'enfant, ses petits bras tendus vers la raie lumineuse, indiquaient l'objet de ses exigences ; on s'empressait alors d'y placer son berceau. Mais aux soirs où sa convoitise portait sur une étoile suspendue à la voûte sombre, le père, désolé et impuissant, tremblait devant les pleurs de colère et les petits poings crispés de sa despotique fillette.

« Cette enfant aura une volonté qui *voudra* jusqu'à la passion, disait-il, non sans une secrète fierté. Sa femme hochait la tête, plus inquiète que flattée de ces dispositions ; le pronostic de son mari la faisait frémir. Mais elle demeurait sans force et sans pouvoir devant l'idolâtrie bien avérée du père pour sa fille et le croissant égoïsme de celle-ci. Au long de son enfance et jusqu'à son entrée chez les Ursulines, Suzie se pâmait si on faisait mine de lui résister. Heureusement que l'instruction et la formation qu'elle reçut chez ces Dames et ses propres réflexions, car elle était intelligente, parvinrent à contenir le torrent impétueux de sa volonté et à

diriger ses penchants, sinon à dompter tout à fait sa fougueuse nature.

De sorte qu'à sa sortie du couvent, vraiment belle, instruite et distinguée, douce et pondérée en apparence, Suzie passait pour une jeune fille accomplie. Au fond, des instincts impérieux et une ténacité passionnée couvaient toujours, n'attendant qu'une occasion de se manifester.

Pour ses parents, les désirs de la jeune fille étaient des ordres ; elle commandait et on lui obéissait en l'adorant. Les câlineries dont elle savait entourer son père et sa mère donnaient l'illusion que leur tendresse était payée de retour. Ils ne s'en rendaient pas compte, mais jamais les caresses de Suzanne n'étaient plus enveloppantes que lorsqu'elle avait résolu de les faire céder devant quelque nouvelle extravagance.

Au demeurant, mademoiselle Duval-Chesnay n'était pas méchante. Pourtant, poussée à bout, on la sentait capable d'aller jusqu'à la cruauté. On l'avait tant adulée qu'elle croyait l'univers fait et créé pour son plaisir.

À cette époque, la jeune fille française, surtout

celle de province, vivait dans une tour d'ivoire, couvée, protégée, surveillée, elle n'avait de contact avec le monde que sous l'œil prudent de sa mère ou d'un sûr chaperon. Madame Duval-Chesnay, grande dame d'une suprême correction, aurait voulu trouver chez sa fille les mêmes exquisités. Mais Suzanne faisait fi des remontrances et des recommandations, au grand scandale des matrones de la société.

Tout le monde, à Rouen, connaissait le notaire Duval-Chesnay et l'estimait. Ses concitoyens admiraient son intelligence, sa haute culture artistique et l'instruction très étendue dont il faisait preuve. Tous cherchaient ses conseils et le consultaient sur les questions importantes. Le salon des Duval-Chesnay était souvent le théâtre d'intéressantes controverses philosophiques et religieuses, selon l'esprit qui agitait le dix-huitième siècle. À ces qualités, le père de Suzanne joignait un cœur excellent, des manières élégantes, une urbanité parfaite et une intégrité professionnelle qui faisaient de lui un excellent ami et un conseiller aussi sûr qu'écouté. On ne lui connaissait qu'une faiblesse : sa fille. Et si

quelqu'un l'en blâmait tout bas, le plus grand nombre l'excusait, gagné par le charme de Suzanne qui savait conquérir quand elle s'en donnait la peine.

Seule de toute la famille d'Anne-Charlotte, la jeune fille avait accueilli Michel avec une froideur hautaine, vexée, eut-on pu croire, des attentions dont on entourait le nouveau venu et de l'affection qu'on lui témoignait. Celui-ci ne s'en aperçut guère, au milieu de la sympathie générale.

Quelques semaines après son arrivée à Rouen, le jeune clerc était présenté à l'étude Duval-Chesnay par son oncle lui-même qui avait eu la délicatesse de lui ménager, auprès de son personnel, une chaleureuse réception.

— Mon cher Michel, avait dit le notaire, quelques jours auparavant, plus que tout autre membre de notre famille, je suis heureux de votre séjour parmi nous ; je bénis la tâche que j'ai acceptée, de vous fournir les enseignements et la pratique de la loi. Ce sera, j'en suis sûr, une source de joies pour votre vieil oncle, car je crois

avoir déjà découvert entre nous plusieurs points de similitude. En vous voyant je revis ma jeunesse. Quoique moins âgé que vous l'êtes cependant, moi aussi j'ai quitté le Canada pour venir étudier en France et mes grands parents m'ont donné l'hospitalité. J'ai fait ma cléricature chez le père de ma mère que j'eus l'honneur d'assister dans la rédaction du testament de maintes belles duchesses. J'ai cru constater de plus, mon neveu, que chez vous aussi, l'idée et la poésie se sont emparés d'une bonne part de l'âme ; sur ce terrain encore, nous nous rencontrerons.

– Certes, mon oncle, j'avoue qu'il plaît fort de voyager dans le bleu.

– Tant mieux, cela ne vous empêchera pas d'être un bon notaire. Il faut un dérivatif à la monotonie des termes de loi. Dans la solitude de son cabinet de travail, quand le dernier client en a franchi le seuil, il fait bon d'ouvrir la porte au rêve : on cherche la magique extase de la poésie dans la lecture des chefs-d'œuvre qu'elle a produits. Ou encore on relit les auteurs dont les

écrits font revivre l'histoire du monde, source inépuisable de réflexions et de méditations philosophiques.

Michel frémissait en écoutant ces paroles qui touchaient si juste et répondaient à ses penchants secrets.

– Nous nous comprendrons à merveille, mon oncle ; et je suis heureux de sentir qu'en plus de m'enseigner la loi, vous mettrez en moi d'autres choses que je pressens, que je désire et que j'ignore.

– Entendu, cher enfant. Ah ! comme vous allez être pour moi ce fils que j'ai tant regretté de ne pas avoir ! Quel bonheur j'éprouverai à faire pour vous ce que j'ai si souvent rêvé de faire pour lui ! Je veux vous aider de tout mon cœur à réaliser vos ambitions et à vous préparer un bel avenir.

– Vous êtes bon, mon oncle, répondit Michel, en serrant avec une émotion profonde la main du notaire, pendant que des larmes coulaient sur ses joues ; je vous remercie et j'espère vous prouver par mon application, l'attachement et la

reconnaissance que m'inspirent vos procédés à mon égard. L'espèce d'inquiétude qui m'obsédait, depuis mon départ de Varennes, est évanouie et je sens, à sa place, un réel enthousiasme pour commencer ma vie d'homme utile, sous votre direction. Voulez-vous dès maintenant m'indiquer mes heures de travail et la tâche que j'aurai à remplir ?

– Vous viendrez, à l'étude en même temps que moi et je vous dirai chaque jour ce que vous devrez faire.

Tandis que les deux hommes causaient ainsi, Suzanne entra. D'un air assez peu engageant, elle enveloppa son cousin d'un regard qui le toisait de la semelle aux cheveux et daigna lui présenter le bout de ses doigts. Michel les baisa en souriant :

– À ces moments-là, mon cher oncle, je ne serai que votre clerc. Ici je veux être un peu votre enfant et le frère de ma belle cousine.

Mais le coup d'œil distant de Suzanne glaça le fils de René Jofriau. Élevé loin des villes, il ne se sentait pas encore bien accoutumé aux élégances de manières et de langage d'une société comme

celle que fréquentaient ses parents de Rouen. Il eut l'impression que la jeune fille le trouvait ridicule et il rougit. Il se trompait un peu, car à ce moment précis, Suzanne se disait :

– Il est mieux que je ne l'ai vu, chez grand-mère ; pas mal, vraiment, pour avoir été élevé chez, les sauvages. Sa taille élevée, ses cheveux bruns, ses yeux noirs, étrangement doux le rendent attrayant. Cependant, il a l'air un peu nigaud et ses manières frustes sentent le paysan. En somme, il est négligeable ; s'il s'avisait de devenir encombrant, je ne tarderais pas à le mettre à sa place.

Michel, heureusement inconscient de l'opinion qu'essayait de se faire de lui sa cousine, continuait de s'entretenir avec son oncle.

Il vint ensuite quotidiennement prendre sa place dans le cabinet vaste et sombre où monsieur Duval-Chesnay avait passé sa vie de notaire.

Le bel hôtel de son grand-père n'était qu'à une dizaine de minutes de l'étude. Michel, chaque matin, faisait une promenade en ville. Il lui arrivait de découvrir des coins nouveaux dont le

pittoresque et l'ancienneté l'enchantaient. Après ces courses matinales, il se mettait allègrement au travail qui l'attendait. Depuis plus d'un an, il vivait cette existence studieuse autant qu'agréable que lui faisaient ses grands-parents et ses oncles.

Une nostalgie l'envahissait d'abord au souvenir de Varennes ; mais il réagissait vite et puisait dans la pensée du coin lointain de la Nouvelle-France où vivaient ses bien-aimés, une plus grande ardeur pour s'instruire. Les tendres conseils de sa mère le soutenaient et le protégeaient, car il n'avait pas tardé à se créer un cercle d'amis de son âge qu'avait attirés sa nature sympathique. Quelques-uns, clerks d'avoués comme lui, auraient voulu l'entraîner dans les plaisirs que sa délicatesse réprouvait : son respect filial pour les deux vieillards qui l'aimaient de plus en plus et la certitude que sa mère souffrirait du moindre de ses écarts l'avaient toujours retenu sur la pente dangereuse. De plus, les lettres de sa marraine lui étaient une précieuse leçon d'énergie persévérante.

L'étude, le travail assidu, le contact avec le monde si différent de celui où son enfance s'était écoulée, tout cela avait mûri Michel. Ses traits avaient perdu de cette grâce adolescente qui les caractérisait encore à son arrivée ; il s'était virilisé, tandis que toute sa personne acquérait une souplesse élégante. Au moral, il avait gardé l'extrême sensibilité, la mélancolie douce et la délicatesse d'esprit qu'il tenait de sa mère. L'hérédité paternelle, toute de patience, de mutisme et d'énergie tenace tempérait ses élans de sentimentalité. Et ces contrastes de sa nature, venant de cette double et si diverse ascendance, donnaient au jeune homme un charme puissant auquel personne ne résistait, pas même Suzanne, quoiqu'elle s'en défendît.

Michel était loin d'approuver toutes les excentricités et surtout les opiniâtres de sa cousine. Souvent, des protestations lui venaient aux lèvres devant les exigences tyranniques de la jeune fille et sa façon de dompter la moindre résistance de ses parents. Mais le culte qu'il avait voué à son oncle, sa réelle affection pour sa tante Armelle lui fermaient la bouche et lui faisaient

supporter sans récriminations, les nombreuses escarmouches dont il était lui-même la victime.

Par un clair matin d'avril, il avait pris la route la plus longue pour se rendre à son travail. Le printemps mettait dans l'air tiède une joie latente, un goût vague de flânerie qui gonflaient le cœur et alanguissaient un peu la volonté. Michel songeait au Canada et ses pensées mettaient une expression lointaine dans ses yeux. Les passants se retournaient pour considérer le beau jeune homme qui les croisait sans les voir, distrait par le rêve qui l'emportait si loin de Rouen. Il s'en éveilla bientôt en entendant l'apostrophe amicale d'un autre clerc de l'étude qui s'y rendait aussi ; en causant ils firent ensemble le reste de la route.

Michel prenait toujours le repas du midi chez son oncle. Suzanne le taquinait fort ; lui, prudent, se contentait de répondre par des propos aimables mais anodins. Il avait pénétré le caractère de sa cousine et s'en méfiait un peu. En dehors des égards qu'il lui devait, il demeurait sur la réserve et s'était interdit toute camaraderie qui lui aurait sans doute attiré des rebuffades. Suzanne avait

bien essayé de l'aguicher, mais, instinctivement, le jeune clerc restait courtois, sans plus. Elle, très fine, s'aperçut qu'elle ne tiendrait pas si facilement ce « sauvage » sous son sceptre. D'abord mécontente, elle chercha à se venger par des boutades, des allusions désobligeantes, des airs ennuyés. Rien de tout cela ne réussit à entamer la bonne humeur de Michel. Et le résultat de ces escarmouches fut tout autre que celui que l'indomptée en attendait. Sans s'en rendre compte, elle s'intéressa à ce grand garçon dont la conversation, les idées sérieuses et l'intelligence l'étonnèrent ; petit à petit, elle se laissa emporter par l'attrait qu'il savait donner au moindre entretien. L'examinant de plus près, elle le trouva vraiment beau, tout aussi élégant, en vérité, que les aristocratiques danseurs qui s'empressaient autour d'elle. Elle fut surprise, puis charmée de plus en plus. La froideur de son cousin qui l'avait irritée lui faisait peine maintenant. Bref, sans qu'elle le soupçonna, un sentiment étrange et doux s'empara de son cœur et la rendait insensiblement l'esclave de celui qu'elle avait décidé d'asservir. Elle saisit toutes

les occasions possibles d'être près de Michel, lui prodigua mille grâces coquettes, chercha de plus en plus sa compagnie.

Le jeune Canadien s'aperçut bientôt qu'un changement se produisait chez sa cousine qui devenait plus douce et d'autant plus charmante. Mais jamais la pensée ne lui serait venue qu'il était responsable de cette métamorphose ; il resta déférent, amical et condescendant pour Suzanne, continuant d'avoir pour elle des attentions de grand frère qui enchantaient monsieur Duval-Chesnay. Mais son cœur n'alla pas plus loin. Michel aimait toujours la solitude et lui réservait ses meilleurs instants malgré les velléités de Suzanne qui désirait « civiliser ce sauvage » comme elle disait. Il restait fidèle à ses habitudes de petit garçon. Car jadis, quand ses frères, en bande joyeuse, suivaient leur père aux champs et s'initiaient déjà au mystérieux travail de la terre, Michel restait auprès d'Anne. Il avait un goût marqué pour les beaux livres envoyés de France par les grands-parents, et il passait de longues heures à les feuilleter. Ou, penché sur la margelle du puits, il demeurait à rêver, suivant dans la

transparence de l'eau ses traits fixés au fond du miroir sombre.

Souvent après sa journée passée à l'étude, accoudé à sa fenêtre, il revivait son enfance, ses années d'étude, puis les jours anxieux qui lui apportèrent la conviction de décevoir son cher précepteur. Car, celui-ci, en effet, en se chargeant d'instruire Michel, s'était plu à voir en lui un futur disciple de la *solitude*.

Absorbé par ces souvenirs et l'esprit tourné vers un passé tout proche auquel des heures d'émotion se rattachaient, Michel ne pressentit pas l'amour qui venait à lui.

Un matin, entré plus tôt qu'à l'ordinaire dans le cabinet de son oncle, le jeune homme trouva celui-ci tout pensif. En saluant l'arrivant, le notaire dit :

– As-tu donc deviné que je désirais, aujourd'hui plus qu'un autre jour, causer avec toi ? J'ai à te parler de choses graves. Tu m'aimes bien, n'est-ce pas ?

– Oh ! mon oncle, presque autant que si vous

étiez mon vrai père !

– Cher enfant ! je te chéris moi-même comme si tu étais mon vrai fils.

Et d'un geste attendri, il posa une main tremblante sur la tête de son neveu.

– J'attends avec une grande impatience, continua-t-il, les lettres du roi t'accordant le titre de notaire royal. Le jour où tu recevras tes parchemins, je réaliserai un rêve que je caresse depuis ton entrée chez moi : mes panonceaux porteront les deux noms : Duval-Chesnay et Jofriau.

Michel tressaillit. La rapide vision passa dans son esprit de son village au bord du grand fleuve, de ses bois et de son clocher. Il revit la maison paternelle et ceux qui y vivaient, le curé qui l'avait instruit et protégé et l'attendait avec l'espoir de le guider encore.

Ici, près de son oncle, c'était la clientèle choisie toute prête, une vie élégante, la possibilité d'atteindre à des charges publiques et rémunératrices, grâce à l'influence et aux

relations de ses parents ; enfin, c'était la sécurité d'une existence sans souci matériel.

Là-bas, ce serait moins aisé : il lui faudrait se faire sa place au soleil, pratiquer la plus stricte économie, condition essentielle pour les colons canadiens ; ses honoraires seraient bien modestes et plus ardu le labeur qui lui assurerait le pain journalier.

Devant cette alternative d'une vie facile, en exil, loin de sa famille et d'une vie rude et laborieuse au pays natal, quel choix fera-t-il ? L'hésitation fut de courte durée. Bien vite sa décision fut prise. Les attaches profondes que l'amour du sol natal et de sa famille avait jetées en son cœur ont vibré. Malgré le regret qu'il éprouvait de contrister, son oncle au moment au celui-ci lui donnait une nouvelle et si grande preuve d'intérêt, Michel n'hésita pas.

– Mon oncle, je ne puis dire jusqu'à quel point je vous suis reconnaissant. Mais en dépit de tous les avantages que me laisse entrevoir votre proposition, je sens que je dois retourner dans mon pays. J'y devrai sans doute, travailler plus

âprement, être moins bien payé ; mais je serai près des miens. Il me semble que j'accomplirai ainsi un devoir auquel je ne puis me dérober.

– Michel, réfléchis bien : j'ai le ferme et doux espoir que tu reviendras sur ta décision et que je te garderai près de moi.

– Mon cher oncle François, je suis vraiment navré de vous désappoiter. Je crois cependant mon intention bien arrêtée : je désire de toute mon âme retourner à Varennes pour y vivre près de ma mère et rendre service à mes compatriotes, en exerçant ma profession telle que vous me l'avez enseignée. Croyez-moi, je vous en prie, j'ai une peine profonde de vous causer une si vive déception.

– Je ne me tiens pas pour vaincu pourtant, nous en recauserons. En attendant, travaillons !

Cet entretien avait laissé sur la figure de Michel une empreinte de gravité et de tristesse. Suzanne ne le constata pas tout de suite quand elle vint ce matin-là dans le cabinet de travail de son père où Michel se trouvait seul.

– Bonjour, ô le plus beau des Canadiens, dit-elle riieuse.

– Bonjour, Suzie, la plus charmante des cousines de France et de Navarre, répondit-il sur le même ton.

Malgré la gaieté qu'il essaya de mettre dans sa voix, Suzanne y perçut comme une fêlure : elle le regarda plus attentivement.

– Michel, demanda-t-elle d'une voix tendre, cette nostalgie dont vous semblez délivré depuis quelques mois serait-elle encore la cause de la tristesse que je lis dans vos yeux ?

– Vraiment, Suzanne, vous vous trompez, je ne suis pas triste.

– Oh !... alors n'en parlons plus puisque vous n'avez pas confiance en moi ; je ne vous interroge pas de peur d'être indiscrete. Causons d'autre chose. Dites-moi ? Avez-vous lu « La Princesse de Clèves » ? Lisez ce livre, voulez-vous ? Je serais contente d'en avoir votre appréciation. Je l'ai dévoré, un soir que je n'avais pas sommeil.

– Bien volontiers, Suzie. Jusqu'ici je n'ai pas eu le temps de lire de romans ; profitant de la belle bibliothèque de l'oncle François, je me suis arrêté à Pascal, Racine, Montesquieu, Corneille. Madame de la Fayette m'apportera un contraste qui sera agréable. Mais permettez-moi de revenir à ce que vous avez dit, tout à l'heure : je crains de vous avoir offensée en repoussant votre sympathie spontanément offerte. Ne croyez pas, petite cousine, que vous avez commis une indiscretion.

– Oh ! je ne veux pas forcer vos confidences, je comprends que mes méchancetés des premiers mois de votre séjour vous ont à jamais indisposé contre moi. Mais, Michel, c'était fantaisie de petite fille mal élevée, et faut-il l'avouer, un peu de jalousie. Tout le monde, surtout mon père, vous témoignait tant d'affection. J'étais jalouse, comprenez-vous ?

– Vous êtes amusante, Suzie. Comment aurais-je pu vous ravir la tendresse de vos parents et l'admiration de ceux qui vous connaissent, moi le sauvage, comme vous m'aviez si bien

qualifié ? Je n'avais d'autre intention que de travailler avec ardeur pour être plus vite en mesure de retourner dans mon lointain pays. C'est précisément le sujet de l'entretien que je viens d'avoir avec votre père.

– Votre départ ? interrogea Suzanne d'une voix qu'elle eut à peine à reconnaître.

– Pas tout à fait, Suzie : de la possibilité de demeurer à Rouen.

– Oh ! fit-elle enthousiasmée, que nous en serions enchantés.

– Mon oncle, avec une générosité qui me confond et m'attriste parce que je ne puis y répondre, m'offre de me céder son étude et sa clientèle. Il veut cesser de préparer des contrats, me dit-il, pour se livrer à la rédaction d'un ouvrage de philosophie.

– Oui, je sais, il m'en a souvent entretenue. Pauvre papa, il s'est fait notaire par obligation ; au fond c'est un penseur et un écrivain. Il a accompli sa tâche et sa fortune est solide ; il va donc réaliser un projet longtemps caressé. Dites,

Michel, vous lui aiderez en restant ? La clientèle habituée à traiter avec vous, ne s'éloignera pas ; vous êtes sûr de réussir.

– Vous me faites mal, Suzanne ; je ne puis m'empêcher de songer aux miens, à les revoir, à retrouver mon pays. D'autre part, j'ai contracté ici, une grosse dette. Et c'est ce duel entre ma reconnaissance envers vous tous et mon devoir filial qui me brise. Avec votre clairvoyance, vous vous en êtes aperçu.

– Il est si facile et si naturel de deviner la souffrance de ceux qu'on aime ! Mais il est pénible de ne pouvoir y apporter le soulagement qu'on voudrait.

L'accent de la jeune fille frappa singulièrement son cousin et il s'étonna de l'aveu tendre et passionné qui avait jailli spontanément, se dérochant à peine :

– Quoi ! Cette délicieuse créature aimerait le fils de René Jofriau, modeste censitaire d'un fief du lointain Canada ! J'aurais inspiré à Suzanne Duval-Chesnay, moi, Michel Jofriau, un sentiment plus fort et plus doux que l'amitié

d'une cousine envers son cousin !

Ces réflexions rapides fusèrent dans son esprit tandis que ses yeux se posaient sans les voir sur les objets qui l'entouraient. Quand il ramena son regard vers la jeune fille, il la vit palpitante, les paupières closes, ses longs cils décrivant un joli cercle ambré sur ses joues. Michel sentit de nouveau une émotion profonde lui dilater le cœur. Pourtant il se ressaisit et, le premier, il rompit le silence troublant. Il prononça, très bas :

– Vous êtes bonne, Suzie, et vous me dédommagez de vos malices de naguère par ces affectueuses paroles.

– N'oubliez-vous donc jamais cela ?

– Pardonnez-moi ce rappel, je vous promets qu'il ne reviendra plus sur mes lèvres ni même dans ma pensée.

– Merci, mon ami... Alors, c'est donc irrémédiable, Michel, vous retournerez vers votre pays de neige ?

– Ne dites pas cela, Suzie, vous ne le connaissez pas mon pays de neige. Toutes les

saisons y ont leur charme. Cet hiver dont on médit ne dure que quelques mois. La paix reposante des prairies blanches où semblent étinceler des cristaux, les toits couverts de neige immaculée, les chemins durcis qui craquent sous les pas possèdent un charme vivifiant : c'est le sommeil de la terre nécessaire à sa fécondité et au repos de ceux qui en tirent leur pain. Que peut-il en dire celui qui n'a pas assisté à notre printemps, quand le réveil de la nature fait couler la sève de nos érables et embaume l'air du renouveau des bois ? Que sait-il de la féerie de nos étés, quand les champs de blé, ainsi qu'une mer fauve, ondulent dans la brise sous un soleil rutilant ? A-t-il entendu le friselis du feuillage dans la buée mauve du crépuscule ?... A-t-il vu notre automne dont la gamme infinie de couleurs embellit la nature qui se recueille avant le repos hivernal et fait d'avance pardonner novembre, au ciel gris et changeant ?

Il avait chanté sa Nouvelle-France avec tant d'ardeur, que Suzanne en demeurait impressionnée :

– Quel serait en effet votre martyre de ne pas retourner chez vous, dit-elle émue.

– Nous voilà tournés au lyrisme, Suzanne. Ne pensons plus à cela. D’ailleurs, je ne partirai pas avant cinq ou six mois.

– Ce sera si vite arrivé, cependant, soupira-t-elle.

À partir de ce jour, il cessa d’éviter Suzanne et la jeune fille se berça de l’illusion que le sentiment dont son cœur était rempli éveillait un écho dans celui du jeune clerc.

De son côté, le jeune homme se sentait attiré vers l’amour. Et de savoir qu’un cœur battait ainsi pour lui, la douceur de vivre le pénétrait.

La séduisante proposition du notaire Duval-Chesnay lui revenait souvent à l’esprit. Il avait sans hésitation communiqué à son oncle sa décision de retourner en Amérique. Mais l’image de Suzanne passant devant son imagination grisée, faisait fléchir sa volonté. Cependant, la vision de sa famille et de son pays venait aussitôt remplacer la gracieuse apparition sur l’écran du

souvenir à mesure que s'y déroulait le cours de ses pensées. Il se revoyait là-bas, au delà de l'Océan, dans la maison paisible construite à la manière normande comme celle des pionniers de ce temps, venus pour la plupart de la Normandie et du Poitou. Basse, avec des murs de pierre surmontés d'un toit de chaume, elle n'a qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Celui-ci se divise en trois pièces ; l'une qui occupe tout un côté de la maison, sert de salle à manger et de cuisine. Le plafond est soutenu par des poutres qui le traversent et les fenêtres sont munies de multiples carreaux. Une autre salle est la chambre à coucher des époux ; et dans une pièce plus petite, Anne reçoit ses visiteurs. Deux chambres et un grenier se partagent l'étage supérieur à lucarnes mansardés. Sa mémoire fidèle en parcourait chaque pièce et, ayant ouvert l'huis, il s'arrêta à contempler le domaine ancestral. Du haut de son promontoire, l'habitation de René Jofriau, assise sur l'arête du cap Saint-Michel paraissait vouloir protéger contre les attaques ennemies le fief dont elle dépend. Tout autour, Michel considérait les champs et la glèbe

ensemencés par ses pères. Son regard errait à la lisière du bois où les érables se pressent entre les hêtres et les chênes. Ce vaste lopin de terre qui constitue la propriété des Jofriau et le riant panorama qui l'environne, c'est sa patrie ! Pourrait-il vivre éloigné de ce coin béni ?...

Michel venait de sonder son cœur ; l'emprise de sa jolie cousine n'était pas assez puissante ; l'amour des siens et de son pays en avait à jamais triomphé !

Le printemps mit l'âme de Michel en fête : un mois plus tard il serait en possession de ses titres dont la demande était en cours ; dans deux mois il s'embarquerait. Le *Saint-Joseph*, qui mettait à la voile pour Québec le quinze juin, l'emporterait vers son pays. Une joie anticipée lui faisait battre le cœur.

Suzanne, au contraire, voyait arriver ce moment avec désespérance. Encouragée par les attentions affectueuses de son cousin, de jour en jour elle s'était épanouie. Si Michel résistait à sa séduction, elle en attirait d'autres et sa main avait été demandée à monsieur Duval-Chesnay. La

jeune fille, pour refuser les prétendants, avait prétexté son désir de prolonger l'existence si douce que lui faisait ses parents. Des partis brillants furent vite évincés. Jamais le notaire n'eut pu songer à suivre la coutume des familles françaises qui choisissaient un mari pour leurs filles et bâclaient les mariages sans se soucier de l'inclination ou des répugnances de la fiancée. En cette question comme en toute autre, la volonté de Suzanne demeura omnipotente et incontestée.

Michel la taquina fort à propos de ses refus obstinés devant la recherche dont elle était l'objet.

– Dites-moi, petite Suzanne, attendez-vous donc le Prince Charmant ?

– Le Prince Charmant ! !... reprit Suzanne sur un ton d'où le badinage était exclus ; je n'épouserai que l'homme qui aura su gagner mon cœur. Si celui-là ne répond pas à ma tendresse, je n'aimerai jamais ailleurs.

Le jeune homme s'aperçut qu'il s'était engagé sur un terrain dangereux et fit adroitement dévier la conversation. Quelques jours plus tard, Mlle

Duval-Chesnay apportait à Michel le livre qu'elle lui avait promis.

– Voici « la Princesse de Clèves ». Voulez-vous toujours le lire ?

– Certainement, Suzie, je suis sûr d'y prendre grand plaisir.

Et le soir même, il commençait la lecture de ces pages exquises où madame de la Fayette « transpose le tragique cornélien dans le roman ».

À un certain mouvement que fit Michel, le livre s'échappa de ses mains et, tombant sur le parquet, s'ouvrit à un endroit où étaient glissés des feuillets de parchemin qui s'éparpillèrent. En les ramassant, ses yeux tombèrent sur ces lignes :

« Fait-il soleil ou le ciel est-il sombre au-dehors ? »

Je ne sais, toute lumière venant de l'intérieur de mon âme : aujourd'hui Michel m'a regardée avec, dans ses yeux, cette douceur que j'aime à voir. Que signifie-t-elle ? Suis-je dans l'erreur en l'attribuant à l'amour ? »

Brusquement, il cessa de lire et replaça dans le livre les feuilles couvertes de l'écriture qu'il connaissait bien. Bouleversé par la certitude qu'il venait d'acquérir et qu'il avait redoutée, il murmura : « Hélas ! vais-je donc causer du chagrin à tous ceux qui ont été si généreux pour moi ? Mon Dieu, n'ajoutez pas à leur souffrance et détournez de moi le cœur de Suzie. »

Pas un instant, Michel ne crut que Suzanne avait mis ces pages à dessein dans le volume qu'elle lui avait prêté : il la savait au-dessus de ces manœuvres, et il chercha un moyen de les remettre sans que la jeune fille put croire qu'il avait surpris son secret. Mais il résolut d'avancer son départ, soucieux qu'il était d'assurer le repos de Suzanne.

Quand j'aurai passé l'océan, pensait-il, elle oubliera cette flamme passagère et son cœur s'attachera au parti brillant qu'elle est en droit d'attendre. Quel piètre mari ferait le modeste garçon que je suis, pour une grande dame comme elle ? Et quelle erreur serait la mienne de me

laisser aller au courant qui, je l'avoue, m'entraîne vers cette femme ravissante ?

En dépit des supplications de toute la famille et de son sincère regret de se séparer de ses grands parents et de son oncle François, il s'embarqua sur le *Saint-Joseph*. Du pont du voilier dont on retirait les amarres, il adressa un dernier salut à ceux qu'il avait aimés comme les siens et qui l'aimaient également. Il partit, ignorant l'espoir immense laissé dans un cœur dont il avait pourtant refusé l'amour.

III

– Eh ! bien, mon enfant, vous êtes tout à la joie de vous retrouver parmi nous et de vous retremper dans la vie et les souvenirs de vos premières années ?

– Oh ! si, monsieur le curé et les mots ne pourraient me servir à souhait, pour vous exprimer mon bonheur. Enfin, je suis revenu à Varennes et je n'en repartirai plus jamais, jamais. C'est un refrain qui chante à mon oreille tout le jour et même la nuit.

Un coup frappé à la porte vint interrompre cet entretien entre Michel, récemment rentré de France, et le pasteur de Varennes. La vieille domestique annonçait que des visiteuses demandaient monsieur le curé.

– Attendez-moi, mon enfant, je reviens aussitôt.

– J’ai déjà trop pris de votre temps. Je me retire en joignant à mes excuses, mes respectueux hommages et ceux de mes parents.

– C’est dommage, j’aurais eu du plaisir à prolonger notre entretien de quelques minutes, nous avons tant à nous dire. Je souhaite que nous puissions bientôt nous reprendre. Revenez donc, Michel, à vos premiers loisirs.

Le curé avait prononcé ces paroles en reconduisant le jeune notaire. Comme ils traversaient l’antichambre, celui-ci entrevit dans le parloir deux dames qui lui parurent étrangères.

– La mère et la fille probablement qui viennent consulter le curé à propos d’une demande en mariage pour la plus jeune, pensa-t-il amusé.

Ils arrivaient sur le seuil :

– Au revoir, monsieur le curé.

– À bientôt, cher notaire.

Le Sulpicien retourna vers les nouvelles venues qu’il salua d’un bon sourire. La plus âgée des deux dames dit, en faisant une révérence :

– Je me suis permis de vous amener ma nièce, Marie-Josephite Millault, qui a tenu à vous présenter ses hommages et vous assurer de sa soumission pendant les mois qu'elle passera à Varennes. Ses parents nous la confient pour l'été afin qu'elle refasse ses forces épuisées par les études qu'elle vient de terminer chez les Ursulines de Québec.

Michel, ayant fermé la porte, s'attardait sur le perron à contempler le cher panorama dont chaque détail le ravissait. Il perçut à travers la fenêtre ouverte ces phrases qui le ramenèrent à la réalité.

– Eh ! bien, pensa-t-il, voilà que j'écoute aux portes ! Et ma mère qui m'a recommandé de ne pas m'attarder ! Je file.

Et il descendit d'un pas vif « la Côte de l'église » qui conduisait au « chemin du roi. »

– Cette jeune montréalaise est bien jolie, se dit-il en pensant à la rencontre qu'il venait de faire, presque aussi belle que Suzanne.

Ce rappel du passé qui se fixait comme une

griserie dans son souvenir l'émut encore.

Et sa mémoire lui présenta la séduisante image de sa cousine et l'étonnante certitude d'être aimé de la superbe créature. Il ne put se défendre d'un sursaut de cet orgueil si masculin que flatte l'amour d'une femme, même s'il n'y répond pas.

Michel était venu à pied au village avec son père qui avait affaire à quelqu'un. Il marcha à sa rencontre vers le « moulin banal ». Tandis qu'il s'emplissait les yeux d'un spectacle toujours nouveau du mouvant et large ruban de moire où se miraient les bois et les prés, il entendit des pas derrière lui. C'était Jofriau.

– Vous avez terminé vos affaires, père ?
Causons encore en marchant ; il me faudra bien des jours pour épuiser ce que j'ai à vous dire et me rassasier de vous entendre.

René réglait son pas sur celui de son fils, ce beau garçon dont il était fier et qui venait de lui dire si naturellement ces douces paroles. Un secret émoi qu'il ne voulait pas laisser paraître, l'empêcha de parler pendant quelques instants. Peut-être était-il intimidé par Michel, un savant

maintenant, avec l'allure d'un gentilhomme ! Enfin, il dit :

– Si, j'ai réglé cette vente de blé et me suis entendu pour le faire moudre. Tu as vu notre curé ? C'est bien à lui que tu devais ta première visite. Il est si bon pour nous ! Pendant que tu étais là-bas, il nous retenait souvent, après la messe, et nous parlait de toi ou nous lisait des passages de tes lettres. Il a beaucoup encouragé et consolé ta mère qui trouvait le temps long.

– Pauvre maman, dit Michel, elle a tant pleuré à mon départ que je regrettais presque de partir.

– Ne dis pas cela, mon garçon, ton retour et l'affection que tu nous témoignes nous récompensent des sacrifices que tes années d'absence nous ont fait faire.

L'oncle François, dans ses lettres, avait tenu les parents de Michel au courant de l'activité de celui-ci. Même un jour, il ne leur avait pas caché ses craintes que le jeune homme n'altérât sa santé, dans son désir de gagner du temps. Et le père et la mère s'étaient bien promis de faire prendre plusieurs mois de repos au jeune notaire,

à son retour au foyer.

– Tu n’as pas à songer au travail avant le mois d’octobre, lui disaient-ils. Pourvu que tu sois installé à la Toussaint et prêt à recevoir la clientèle, ce sera bien suffisant.

Michel était débarqué depuis quatre semaines, quand des réunions joyeuses pour fêter son retour commencèrent. Chacun ouvrait sa demeure pour faire danser le voisinage en l’honneur du « gas à Jofriau » revenu de France où il était allé « se faire notaire. »

– Après les foins, avait dit René, ce sera notre tour d’inviter nos voisins et nos amis à se réjouir avec nous. Ah ! je vous promets, mes enfants, que ce sera une belle fête dont le souvenir restera. Et puis, vois-tu, Michel, continuait Jofriau en homme pratique, ce sera déjà un moyen d’attirer les clients. Des jeunes se marieront : un contrat de mariage cela nécessite un notaire ; leur père, cédant à cette occasion quelques-uns de ses champs, demandera au notaire de régler la donation. Les vieux, sentant venir leur fin, voudront faire leurs « arrangements », et un

testament, cela se fait par devant notaire.

– Je t'en prie, mon amie, reprenait Anne-Charlotte, laisse ces calculs. Il ne faut pas que Michel y pense encore ; qu'il se repose et s'égaie, c'est ce qu'il a à faire pour maintenant.

René Jofriau avait dit : « après les foins ». Mais ses voisins et ses proches n'avaient pas attendu si longtemps. Depuis plusieurs jours, la jeunesse avait joué et dansé dans plus d'une maison. Mademoiselle Millault avait été plusieurs fois invitée et Michel l'avait rencontrée avec plaisir, après l'avoir entrevue au presbytère. Les deux jeunes gens avaient d'abord échangé quelques paroles de politesse. Mais, de plus en plus, les doux yeux bruns de Marie-Josephte, sa distinction et sa grâce attiraient le jeune notaire. Souvent il fut son partenaire à la danse. De son côté, la jeune fille trouvait un charme grandissant à ces réunions...

Et les deux jeunes gens vécurent ces instants du premier amour, uniques dans la vie et comparables à nul autre. Michel Jofriau oubliait sa lointaine cousine qui, depuis longtemps,

pensait-il, devait s'être consolée de l'absence et de l'indifférence du clerc de son père en acceptant l'une de ces brillantes demandes en mariage dont elle était l'objet.

IV

Tandis qu'à Varennes, on fêtait ainsi le retour de Michel, à Rouen, son départ avait causé un vide immense. Ses grands-parents se retrouvaient silencieux à table devant la place naguère occupée par leur cher enfant. Monsieur Duval-Chesnay regrettait son élève et son confident ; il errait tristement dans son cabinet de travail. Suzanne, morne et désespérée, semblait ne plus trouver plaisir à rien. Tout ce qui l'enchantait naguère la laissait indifférente. Cependant, sa fierté native lui interdisait toute défaillance ; et dans la société brillante où elle continuait d'évoluer avec triomphe, un observateur n'aurait pas manqué de saisir l'amertume qui passait dans son sourire et de s'inquiéter de ses traits souvent crispés.

Un jour que son père la cherchait pour une promenade, il la trouva dans sa chambre, le

visage inondé de larmes. François voulut plaisanter :

– Ah ! ça, ma petite fille, tu pleures comme la rosée du matin. Le jardin est tout trempé et des larmes irisées glissent sur le velouté des pétales de roses. Te voyant ainsi, je ne puis m'empêcher de te comparer à elles.

Mais il avait compris la douleur qui broyait le cœur de sa fille ; ému, il s'approcha avec tendresse de son enfant et tenta de provoquer ses confidences afin de pouvoir la consoler. Suzanne, irritée d'avoir été ainsi surprise, se redressa et voulut quitter la pièce. Au passage, ses yeux rencontrèrent le regard et les bras tendus de son père. Vaincue, elle s'y jeta et, blottie sur sa poitrine, elle laissa échapper le douloureux aveu de son amour incompris. Longtemps, le notaire garda sur ses genoux sa fille désolée, la berçant de paroles de tendresse. Quelque temps après, à déjeuner, Suzanne dit brusquement :

– Père, j'ai une faveur à vous demander, vous me l'accorderez ?

– Dis, ma chère fille, t'ai-je jamais refusé quoi

que ce soit ?

– J'éprouve le besoin de me reposer et de me recueillir. Il me semble qu'un séjour auprès des Mères Ursulines qui m'ont élevée me ferait du bien. Voulez-vous m'y faire conduire ?

– Je veux bien, ma Suzanne, tu as certainement besoin de repos. J'ai une course urgente à faire avec ta mère, nous t'y mènerons ensemble, n'est-ce pas, Armelle ?

La mère acquiesça, heureuse de procurer cette diversion à Suzanne.

– Oh ! merci, cria cette dernière en les embrassant.

Quelques jours passés au monastère rassérénèrent Suzanne qui revenait chez elle, emportant un peu de cette paix intérieure et cette résignation que possédaient en surabondance les pieuses femmes qui l'avaient instruite et la connaissaient mieux qu'elle ne le croyait. Comme la jeune fille venait faire ses adieux à la Mère Prieure, celle-ci lui dit :

– Vous avez des parents en Nouvelle-France ?

Trois de nos Sœurs partent bientôt pour la mission de Québec et se chargeraient avec plaisir de vos messages.

– C'est bien bon à vous d'y penser, ma Mère, répondit gracieusement Suzanne.

Puis, frappée d'une pensée subite :

– Dites-moi, le départ est-il prochain ?

– Dans trois semaines, ma chère fille, cela vous donne tout le temps de préparer vos commissions.

Un désir fou germa dans l'esprit de la cousine de Michel. De là à prendre une détermination irrévocable, le pas fut vite franchi : elle irait en Amérique avec les missionnaires.

Rentrée chez ses parents, elle leur fit part de sa décision non pas en implorant leur consentement, mais en intimant un ordre :

– Des Dames Ursulines s'en vont à Québec, je pars avec elles. Ma tante Anne sera heureuse de me recevoir, car nous avons si bien accueilli son fils.

Monsieur et madame Duval-Chesnay

éprouvèrent une pénible surprise, et la mère s'exclama, éperdue de chagrin. Mais le notaire eut l'immédiate conviction que, seul, l'espoir de revoir celui qu'elle aimait guidait Suzanne. Lui-même, devant la persistante mélancolie de sa fille ne réprouvait pas, bien au contraire, l'idée d'une union entre elle et son neveu. De plus, l'occasion lui sembla doublement propice. Le ministre des finances avait pressenti monsieur Duval-Chesnay à propos d'un voyage probable de ce dernier au Canada, dans le but d'y traiter pour le roi d'importantes affaires avec le gouverneur général. Le notaire en avait déjà dit un mot à sa femme, mais aucune décision définitive n'avait été prise encore. Le nouveau caprice de Suzanne devenait ainsi moins impossible à satisfaire. La coïncidence du départ des religieuses en facilitait au contraire la réalisation. Monsieur Duval-Chesnay ne pouvait confier leur enfant à une protection plus sûre ; d'autant mieux que l'une des deux missionnaires avait été l'institutrice de Suzanne qui l'aimait beaucoup. Les deux époux cédèrent donc encore au désir catégoriquement exprimé de leur fille, se promettant d'aller eux-

mêmes la chercher plus tard.

Les préparatifs se firent rapidement et Suzanne, au jour convenu, s'embarquait avec les trois Ursulines sur *la Légère* pour cingler vers l'Amérique.

– Allez et soyez heureuse, enfant chérie, lui avaient dit ses parents en l'embrassant au départ. Le pauvre père avait regardé s'éloigner le navire, jusqu'à ce qu'il fut devenu un point imperceptible à l'horizon. Puis il retourna avec sa compagne, vers le logis qui lui paraissait si vide sans la présence de l'adorée.

Un contingent de colons envoyés par le ministre de France, à la demande de l'intendant Hocquart, se trouvait à bord de *la Légère*. Un seul étranger, jeune Anglais dont les manières et l'apparence révélaient la haute naissance, s'était joint à ce groupe de voyageurs français. Quoiqu'il parlât très couramment leur langue, il évitait tout rapport avec les passagers. Il ne venait sur le pont que lorsqu'il le savait désert et s'y promenait longuement, toujours seul.

Vers les dernières semaines, la traversée

devint mauvaise et les tempêtes successives jetaient la terreur parmi les voyageurs. Ils étaient devenus une grande famille que liaient leurs communes angoisses. Arnold Prickett, devant la détresse de la jeune fille française et des religieuses qui l'accompagnaient, s'était prodigué auprès d'elles avec une courtoisie toute chevaleresque. À la suite de ces circonstances, des relations respectueuses mais cordiales s'établirent entre eux. Causant avec Suzanne, il avait révélé un peu de son histoire : Parti d'Angleterre, il allait en Nouvelle-France pour y devenir officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il quitterait le navire à Tadoussac, pour se joindre aux directeurs de la Compagnie qui s'y trouvaient afin de régler la situation et le départ des « hivernants ». Arnold Prickett, malgré le mutisme farouche dans lequel il s'enfermait souvent et les accès de tristesse qui l'assombrissaient, plaisait à Suzanne. Intriguée par le mystère qui entourait le jeune homme, elle s'intéressait à lui et se disait :

– Ce beau ténébreux doit porter le secret d'un chagrin ou d'un malheur ; de là viennent sans

doute ses allures singulières.

Ce rapprochement avec son propre sort avivait sa sympathie. Au moment de se séparer, à l'escale de Tadoussac, les jeunes gens promirent de se donner mutuellement de leurs nouvelles et échangèrent leurs adresses.

Les religieuses et Suzanne descendirent à Québec où cette dernière dut demeurer plusieurs jours, au monastère des Ursulines, avant de trouver une occasion favorable pour monter à Montréal et se rendre à Varennes. La lettre que François adressait à madame Jofriau avait atteint celle-ci depuis peu, quand Suzanne arriva au cap Saint-Michel. Anne fut heureuse de connaître la fille de son frère ; et toute la famille accueillit cordialement la jolie cousine française.

Malgré sa tendresse croissante pour mademoiselle Millault, Michel fut secrètement troublé en revoyant sa cousine et celle-ci s'aperçut de cet émoi. Sa beauté reçut un nouvel éclat de la joie profonde qu'elle en éprouva.

La dernière charretée de foin dans la grange, Jofriau dit à sa femme :

– Voilà que c’est fini ! Il faut maintenant tenir notre promesse et rendre les politesses que nous avons reçues en conviant à notre tour nos amis chez nous. La fête sera autant en l’honneur de notre nièce que de notre fils.

Mademoiselle Duval-Chesnay n’était pas venue, comme elle pensait dédaigneusement en secret « connaître les habitants de Varennes », mais elle n’en fit rien voir. Avec une grâce charmante, elle parut à cette soirée, en partageant les honneurs avec Michel. Elle ne put s’empêcher de tirer bon augure de cette célébration qui les unissait aux yeux de tous. Assurée d’éblouir l’assistance, elle ne s’en préoccupa guère et n’eut d’attention que pour Michel. Mademoiselle Millault était du nombre des invités et Suzanne ne tarda pas à s’apercevoir que son cousin avait déjà une inclination sérieuse pour la jeune Montréalaise. Pourtant, consciente de son pouvoir, elle ne s’avoua pas encore vaincue : durant les jours qui suivirent, elle usa de tous ses charmes pour le conquérir et prit tous les moyens pour détourner de lui Mlle Millault. Adroite, elle faisait mine d’éprouver beaucoup d’amitié pour

celle-ci et paraissait se plaire en sa compagnie.

Un jour que Michel, appelé par ses affaires, se rendait au village, madame Jofriau en profita pour aller, avec Suzanne et son fils, visiter madame Rolleville, tante de Marie-Josephte. Le notaire conduisait l'attelage à vive allure ; bientôt les premières maisons du village apparurent et quelques instants plus tard, les visiteurs pénétraient sous le toit de leurs amis.

– Quel spectacle magnifique ! Quelle est belle votre campagne canadienne !

– Vous êtes charmante, mademoiselle, de nous dire si gracieusement que Varennes vous plaît et que vous ne regrettez pas trop votre belle France, dit madame Rolleville.

Et s'adressant à Marie-Josephte :

– Ma chère enfant, conduisez donc vos amis dans le jardin où vous jouirez mieux du paysage.

Les jeunes filles s'apprêtèrent à sortir et Suzanne jeta à Michel :

– Vous venez, mon cousin ?

– Volontiers, répondit celui-ci. Mais

auparavant, je vais aller régler une affaire urgente, ici, tout près. Je reviens aussitôt.

– Soit, allez, monsieur Jofriau, mais n’oubliez pas votre promesse de ne pas vous attarder, dit Marie-Josephte en rougissant.

– À bientôt, dit-il en saluant.

Le fleuve rapide et clair étincelle sous les rayons dorés. Une brise douce passe à travers le feuillage sombre et touffu des ormes qui bordent la rive. Sous la voûte dentelée des grands arbres, dans la fraîcheur des herbes, Marie-Josephte et Suzanne se promenaient en causant ; cette dernière jugeant que Michel ne devrait plus tarder, dit à sa compagne :

– Nous ferions bien de revenir sur nos pas si nous ne voulons pas que monsieur Jofriau trouve le jardin désert à son retour.

– Oh ! mais il vient à peine de nous quitter, répond Suzanne. Ce spectacle me ravit... Ne nous hâtons pas trop, je vous prie, chère amie... Vraiment je me sens heureuse et tout acclimatée en cette Nouvelle-France, continuait-elle. J’y

demeurerai sans regrets.

– Vous êtes donc venue pour y habiter ? risqua mademoiselle Millault.

La jalousie jetant le désarroi dans l'esprit de Suzanne lui fit commettre la plus naïve maladresse :

– Si, répondit-elle d'une voix pénétrée. J'y demeurerai sûrement plusieurs mois, car mes parents m'y rejoindront bientôt. D'autre part, dit-elle, hésitante, l'attitude et les avances de mon cousin me laissent prévoir que je m'y fixerai à jamais.

Surprise autant que bouleversée par cette déclaration, Marie-Josephte pensa :

– Pourquoi, puisque monsieur Jofriau est engagé envers sa cousine m'a-t-il fait de si brûlants aveux, l'autre soir ? Il s'est donc joué de moi et diverti de ma crédulité tandis qu'il déposait son cœur et son amour aux pieds de l'opulente mademoiselle Duval-Chesnay.

Son âme se crispa sous une étreinte douloureuse et un sanglot monta à sa gorge. Elle

fut quelques instants silencieuse. Suzanne qui l'observait vit que son coup avait porté. Satisfaite du résultat obtenu elle se mit à babiller avec entrain.

Sur la route, Michel hâtait le pas ; il s'empressait à la rencontre des jeunes filles qu'il n'avait pas trouvées à son retour, se promettant de les taquiner : il avait mieux tenu parole qu'elles-mêmes qui s'étaient enfuies. Avant de les apercevoir, il entendit la voix harmonieuse et le rire sonore de sa parente.

– Toujours gaie et sémillante cette belle Suzanne, remarqua-t-il. Mais le notaire gardait en son cœur l'image de la jeune fille à la suave beauté, pour la première fois aperçue chez le curé, qu'il a revue ensuite, puis aimée. Tous les charmes de Suzanne s'effacèrent devant cette pure et radieuse vision dont l'âme de Michel était éprise.

– Mais Suzanne parle-t-elle seule que je n'entends pas la voix de ma douce Marie-Josephte ? poursuivait-il en lui-même.

De fraîches senteurs montaient du sol et le

soleil glissant vers le couchant striait, de ses obliques rayons d'or, le feuillage de la futaie.

– Qu'il fait bon vivre, se dit Michel heureux.

Il aborda gaiement les promeneuses qu'il venait de rejoindre, mais Suzanne seule répondit à sa gaieté. Marie-Josephte, cependant attentive et polie, se mêlait très peu à la conversation. Et Michel ressentit de l'inquiétude devant l'expression triste et l'attitude distante et réservée de mademoiselle Millault. Suzanne, comme une nymphe des bois, folâtrait sur la route, se penchant avec grâce pour respirer le parfum d'une fleur sauvage ou pour cueillir une baie qu'elle savourait en revenant vers les jeunes gens. Elle n'avait garde de s'éloigner. Trop tard, elle s'apercevait du manque de diplomatie de son insinuation et, lucide, elle redoutait la perspicacité de son cousin.

– Pour une fois, la première de votre vie, mademoiselle Duval-Chesnay, vous fûtes stupide et maladroite, se reprochait-elle âprement.

Mais orgueilleuse et altière elle se reprit :

– Bah ? Il y aura toujours moyen de nier. J'affirmerai à Michel que mademoiselle Millault a donné à mes paroles un sens que je ne leur accordais pas. Pourvu que Michel n'apprenne rien aujourd'hui ! Je tâcherai de le circonvenir et mademoiselle Millault, timide et blessée, n'osera plus parler.

Ainsi pensait Suzanne en tenant Michel et Marie-Joseph sous la surveillance aiguë de son regard. Mais elle avait compté sans ces circonstances. Comme le trio approchait de la maison, madame Jofriau vint sur le seuil appeler sa nièce.

– Suzanne chérie, nous venons de découvrir que votre grand-père de Kermaheuc et celui de madame Rolleville sont cousins ; venez donc lui parler de votre famille et de la Bretagne qu'elle connaît aussi et qu'elle aime.

La jeune fille cacha sa vive contrariété sous un sourire de bonne grâce : elle ne pouvait s'échapper vraiment. Mais une idée lui vint :

– Je viens, chère tante Anne, ou plutôt nous venons, car Michel pourra, comme moi,

entretenir madame Rolleville de nos chers Bretons chez qui il fut reçu avec mon père, l'an dernier.

Madame Jofriau avait enlacé la taille gracile de sa nièce et l'entraînait vers l'intérieur, tandis que Michel, par une réponse évasive déclinait l'invitation de Suzanne. Celle-ci perdit alors toute contenance et répondit nerveusement aux questions de leur hôtesse.

Visiblement heureux du moment de liberté que lui laissait cet incident, le jeune notaire se rapprocha de mademoiselle Millault, et lui dit d'une voix tendre :

– Vous paraissez lasse, chère amie ? Cette infatigable Suzanne vous a épuisée par une marche trop longue, sans doute ? Venez là, tout près, vous reposer sur ce banc ; nous y causerons cœur à cœur comme en ces instants bénis où nous nous sommes avoué notre amour.

Frémissante, Marie-Josephte l'empêcha de continuer :

– Merci de votre sollicitude, monsieur. Non

vraiment, je ne suis pas fatiguée et je rejoins à l'instant votre mère et votre cousine au salon.

La pauvre enfant se forçait à garder une attitude de froideur, quoiqu'en son âme elle ne put encore arriver à croire à un jeu aussi cruel de la part de celui qu'elle aimait. De son côté, Michel sentit que quelque chose avait passé entre eux.

– Votre changement me stupéfie et je n'y comprends rien. Des souvenirs si doux et un bienheureux espoir me berçaient depuis le soir, où, chez mes parents, tandis que tournaient les danseurs nous allions contempler la nuit. L'avez-vous oublié cette heure divine où le cœur en émoi nous cheminions par le sentier dans la douceur du soir, et prononcions les paroles qui ont lié nos vies et notre destin ?

– Assez, je vous en prie, monsieur Jofriau, interrompit fièrement Marie-Josephte, chacune de vos paroles m'est une insulte : Votre cousine vient de me faire part de vos engagements à son égard. J'essaie d'apprendre à vous mépriser.

Une colère secrète s'empara de Michel contre

Suzanne. D'une voix dont la sincérité vibrante toucha Marie-Josephte, il la pria de l'éclairer. Son amie lui dit tout. Indigné de l'allusion astucieuse de sa parente, Michel se contenta encore pourtant :

– N'est-ce pas que cela, vraiment, Marie-Josephte ? Ma folle cousine a voulu badiner et c'est une espièglerie de sa façon qu'elle vient de vous faire.

Puis d'un ton grave, il ajouta :

– Je vous affirme sur mon honneur que rien de tel n'a jamais existé entre elle et moi. Ah ! mon aimée, de quel grand poids je suis délivré. Et la certitude que j'éprouve de posséder votre amour me remplit d'un ineffable bonheur.

Marie-Josephte, émue et subjuguée, leva la tête vers son compagnon ; une lueur ardente embrasa ses doux yeux bruns et toute son âme semblait palpiter sur ses lèvres quand elle dit :

– Oh ! Michel, je serais morte de douleur si vous m'aviez ainsi trompée. Et, pudique, un tendre sourire sur ses lèvres, elle ajouta : Je ne

savais pas vous aimer autant !

– Oh ! mon unique amour, lui dit-il d'une voix passionnée. Ne doutez jamais plus de ma tendresse pour vous.

Et levant vers ses lèvres les doigts fins de sa bien-aimée, il les baisa avec ardeur.

Comme en un rêve, ils franchirent lentement les quelques verges qui les séparaient de la maison. Se laissant pénétrer par la beauté du paysage, ils regardaient la brume estomper les lointains et le fleuve à leurs pieds, étinceler sous la lumière de l'été radieux. Une voix rieuse, mais qui parut sonner faux à Michel, les fit tressaillir :

– Hola ! les déserteurs, cria-t-elle.

– Nous voici, nous voici, répondit Michel ; nous allons justement vous quérir. Votre présence nous a manqué vraiment, continua-t-il, en lui jetant un regard narquois.

– Vraiment ? dit celle-ci sans se laisser décontenancer, c'est trop aimable. Ma tante désire que nous retournions, Michel, et vous prie d'avancer la voiture.

Mais un domestique, prévenu par madame Rolleville, arrivait tenant le cheval par la bride. L'on se dit adieu. Michel, après un dernier et tendre sourire à Marie-Josephte prit les rênes et enleva la bête.

En aidant sa cousine à descendre de voiture, quand ils eurent atteint la maison, le jeune homme prononça d'une voix cinglante :

– Sachez, ma chère, que je méprise les intrigants à l'égal des faussaires.

Suzanne comprit que Michel était au courant de sa vilaine action. Mais consciente de mériter les dures paroles qu'il lui adressait, elle ne trouva plus les mots pour se défendre comme elle avait cru pouvoir le faire. Il était déjà rentré sans la regarder.

Une colère folle mordit l'amoureuse au cœur : jamais elle ne devra pardonner à Michel Jofriau l'affront qu'il venait de lui infliger. Elle se promit à l'occasion d'user de représailles. Les mois s'écoulèrent pleins de douceur pour ceux dont le cœur vibrait d'amour, cruels pour la délaissée.

Cependant la société canadienne hospitalière et gaie ouvrait largement ses portes à mademoiselle Duval-Chesnay et l'invitait à faire de fréquents séjours à Montréal. Elle y avait des succès dus à sa beauté et à son esprit. Mais, si flatteurs qu'ils fussent ils ne parvenaient pas à étouffer son ardente flamme, et la jeune fille se dépitait de voir avec quelle indifférence Michel apprenait les galanteries dont elle était l'objet et les noms de ses multiples adorateurs. Parmi ceux-là, elle eut un jour la surprise de rencontrer, à un bal de l'Intendance, le lieutenant-enseigne de Martainville qui déjà, à Rouen, avait fait partie de sa cour et l'avait même demandée en mariage.

Quand l'avenir professionnel du notaire fut assuré, il demanda officiellement la main de mademoiselle Millault. Et le mariage fut fixé à l'automne.

En ce matin de septembre, le vaste domaine des seigneurs de Varennes s'éveille dans une aube enveloppée de l'épaisse buée qui roule sur les champs jaunis et se masse à l'orée du bois. Les ondes grises du grand fleuve semblent

s'immobiliser dans l'indécise lumière de l'aurore ; un clapotis léger décèle pourtant son inflexible marche vers l'Océan.

Le dernier grillon depuis longtemps s'est tu. Sur les branches que l'automne empourpre, les oiseaux dorment encore. Le soleil monte lentement. Sous les flèches d'or qui s'allongent et se réchauffent, la nuit replie ses dernières brumes qu'elle abaisse sur les sillons dépouillés de la moisson blonde. Et ses rayons victorieux versent enfin une incomparable splendeur sur ce coin pittoresque de la Nouvelle-France.

L'on s'agite déjà autour de la maison de René Jofriau que le sommeil, dans sa course nocturne, semble avoir oubliée. La cognée pourtant, ce jourd'hui, demeurera silencieuse ; les bœufs rumineront tranquilles dans l'étable et le soc brillant de la charrue ne déchirera pas la terre, en vue des guérets d'automne. Ce n'est pas pour l'habituelle journée de labeur que l'activité règne, si matinale, dans la ferme. Michel et Marie-Joseph s'uniront dans quelques heures ; c'est cet événement heureux qui fait que l'on s'affaire

ainsi, chez les Jofriau avant que le soleil embrase l'horizon et que les premiers bruits de la nature saluent l'aurore.

Le grand jour est venu, radieux comme sont chez nous les beaux jours de septembre. Dans l'air léger, les oiseaux se poursuivent à la recherche de la becquée matinale. Le cortège de la noce roule sur le « chemin du roi » vers la modeste chapelle en bois remplacée de nos jours par la majestueuse église aux lignes de cathédrale dont les flèches jumelles s'élancent si gracieusement dans l'azur.

Au pied de l'autel, les jeunes époux, tremblant d'émotion et de félicité, viennent de se jurer foi et amour. Et la cloche chante joyeusement dans l'air, jetant à l'écho les notes retentissantes de son hymne d'allégresse, tandis que les équipages prennent le chemin du retour longeant le fleuve qui étale sous le soleil ses petites vagues irisées. Le vent tiède agite la ramure ; les feuilles d'or et de carmin tombent en une jonchée lente et douce. Les grands ormes se dressent sur l'horizon tandis que la lumière joue sur l'ocre des sentiers, et, de

la terre que le soc vient d'ouvrir, monte une odeur fraîche et saine.

Appuyés sur les mancherons de la charrue, derrière leur attelage au repos, les laboureurs regardent passer les voitures emportées dans un nuage de poussière blonde. Ils reconnaissent les mariés et les saluent d'un geste amical, en même temps qu'un sympathique sourire témoigne de la part qu'ils prennent à leur bonheur. Puis, de ce mouvement patient et méthodique, particulier aux paysans, ils reprennent leur tâche, touchent leurs bêtes, et fendent le sol fécond qui donnera le pain de chaque jour à ces vaillants pionniers de la France Nouvelle.

François Duval-Chesnay, ayant finalement accepté la mission à lui confiée par le roi, avait décidé de passer l'hiver à Québec avec sa femme. Ils étaient donc venus de France pour les épousailles de leur neveu à qui ils apportaient la tendre bénédiction des grands-parents de Rouen.

Le lieutenant Alain de Martainville, demeuré très empressé auprès de mademoiselle Duval-Chesnay, profita des fêtes de mariage auxquelles

Michel l'avait chaleureusement convié, pour renouveler sa demande. Suzanne accepta sa recherche, puisqu'il lui fallait renoncer à jamais à son premier amour. Monsieur de Martainville, d'ailleurs, était charmant et occupait une situation brillante, ayant été promu au grade de commandant des forces militaires des Trois-Rivières. Le mariage fut célébré quelques semaines plus tard.

Deuxième partie

I

Par ses succès et sa connaissance des affaires, le notaire Jofriau, depuis sept ans qu'il exerçait sa profession à Varennes, s'était acquis la même réputation d'intégrité et de compétence que possédait son oncle à Rouen. Affable et bienveillant, il inspirait confiance à tous ; aussi, avait-on recours à lui en toute occasion. S'il survenait un embarras quelconque ou le moindre marché à conclure, on attelait ; vite, on passait les habits du dimanche et l'on s'en venait consulter le notaire. Une lettre d'affaire, adressée à quelque censitaires qu'elle troublait, lui était soumise sans retard pour qu'il en expliquât la teneur et en simplifiât les termes. L'avoir et les épargnes des riches lui étaient connus aussi bien que les dettes et la détresse des miséreux. Il indiquait aux uns les placements heureux qui feraient fructifier leur fortune ; aux autres, il prodiguait des conseils et des encouragements. Et si, par suite de la perte

d'une récolte ou d'une maladie, ils ne pouvaient faire face à une échéance, le notaire les protégeait d'un créancier impitoyable qu'il ramenait à plus d'humanité. Bref, il était le protecteur et le conseiller de cette population rurale, économe et laborieuse, qui vivait autour du clocher de Varennes.

Objet de l'estime de ses concitoyens dans sa vie extérieure et publique, Michel n'en était pas moins comblé dans sa vie familiale. Trois enfants étaient nés de son union avec Marie-Josephte Millault : Louis, Anne et Madeleine.

Dans la matinée du vingt-cinq janvier, quelques instants avant le repas du midi, le tabellion venait d'écrire le dernier mot d'un acte légalisant une transaction importante et qui devait être signée au cours de l'après-midi. Cette besogne terminée, il revenait vers sa femme pour lui exprimer sa satisfaction :

– Enfin, dit-il, acquéreur et vendeur sont parvenus à s'entendre. Depuis le temps que durent les pourparlers, ce n'est guère trop tôt.

– Qu'est-ce donc au juste, Michel ? Je sais

vaguement que le Sieur de Sérigny et Antoine Huet se rencontrent souvent ici et que tu t'enfermes avec eux dans ton cabinet. Je n'ai jamais tenté d'en connaître davantage, sachant d'ailleurs, me heurter au secret professionnel que tu observes si scrupuleusement ; je devinais un peu de mystère, voilà tout.

– Il n'y a pourtant aucun mystère dans tout ceci, ma Josephte. Puisque le marché est conclu et que la vente sera connue publiquement, je puis t'en parler à l'aise. Le domaine de Sérigny va tout simplement passer à Huet. Tu connais la fortune de celui-ci dont il fait grand état et qui lui permet d'acquérir cette propriété. Ce qui a fait si longues les discussions préliminaires, c'est une ambition dont Huet ne veut pas démordre : Il ne veut acheter cette terre seigneuriale que s'il a de ce fait, le droit d'en prendre le titre qu'il convoite depuis longtemps. Ils en sont venus à une entente et Antoine pourra ajouter « de Sérigny » à son nom roturier ; l'acte de vente est prêt à être signé, j'attends mes clients tout à l'heure.

Un grand nombre de seigneurs de ce temps

étaient d'anciens militaires venus au Canada comme colons et qui ignoraient tout des travaux de la glèbe. Leurs censitaires et laboureurs, par contre, étaient de vrais agriculteurs qui continuaient ici ce qu'ils faisaient dans leurs provinces françaises. Cela explique que ces derniers faisaient rapidement fortune, tandis que les maîtres, besogneux et découragés, cherchaient les fonctions publiques et vendaient volontiers leurs terres et leurs titres aux fils de ceux qui avaient été leurs dépendants.

Les deux époux continuaient leur conversation.

– Cette propriété avait été apportée en dot par la dame de Sérigny, n'est-ce pas Michel, et c'est le mari qui la vend ?

– Oui, en effet, il y a un mystère là-dessous. Et je soupçonne Sérigny d'avoir forcé la main de sa femme ; mais ne cherchons pas à voir clair dans cette affaire dont je ne connais pas les détails, reprend le notaire.

Un coup de marteau qui retentissait à « la porte de devant » les interrompit. Pendant que

son mari allait ouvrir, Marie-Josephte pensait :

– Comment peut-on consentir à se déposséder d'un bien gracieusement octroyé par un roi puissant et reçu de ses pères ? Hélas ! quel drame secret se dissimule derrière ces chiffres et ces pages notariés ?

Michel avait ouvert la porte et introduit un homme dans la pièce. Sa femme, qui entendait leur conversation, comprit qu'il s'agissait d'un colporteur en fourrures. L'accent étranger du nouveau venu indiquait son origine anglaise, mais il parlait parfaitement le français.

– Des fourrures ?... oh ! murmura Marie-Josephte.

Madame Jofriau avait une prédilection pour les belles pelleteries ; et son mari l'en taquinait souvent :

– Dis, mon amie, les belles peaux de bêtes n'ont-elles pas la première place dans ton cœur, avant ton mari et tes enfants ?

Et ils avaient ri. Le bon notaire ne laisserait pas passer l'opportunité d'offrir à sa jeune femme

une parure qui la tentait. Il autorisa le marchand à ouvrir ses ballots et appela Joseph, l'invitant à choisir ce qui lui plairait. Mais au même instant, il entendit un nouveau coup de heurtoir et passa dans la salle voisine pour y recevoir les clients attendus. Madame Jofriau demeura seule avec l'homme qui avait étalé ses marchandises. Absorbée par le choix à faire, elle hésitait entre la loutre et le castor. Tour à tour elle palpa les peaux, glissait ses doigts dans les poils soyeux, drapait une fourrure sur ses épaules et l'enroulait autour de son cou. Elle cherchait l'effet en se regardant dans la glace. Le colporteur, assuré d'une vente fructueuse, suivait, amusé, ce manège, pendant que des bribes de phrases indiquant la clause du contrat que Michel lisait à haute voix, parvenaient à ses oreilles. Il n'y prêta d'abord aucune attention ; mais, soudain intéressé, il écouta davantage. La jeune femme ne l'observait pas.

« Quatre mille livres », entend-il ; et ce chiffre passe en éclair dans son cerveau. Dans le cabinet du notaire, après avoir fait signer les parties, Michel disait :

– C'est entendu, monsieur de Sérigny ; je garderai la somme jusqu'à ce que vous la preniez demain, en revenant de Boucherville. Je vais incontinent la mettre en sûreté dans ce solide tiroir.

Tandis que l'acquéreur et le vendeur, satisfaits d'avoir conclu une transaction depuis si longtemps pendante, quittaient l'étude Jofriau, Marie-Josephte prenait enfin une décision en faveur des peaux de loutre.

Libéré, le notaire revint vers elle.

– Regarde mon choix, Michel, puis-je garder ceci ?

– Assurément, chère amie, et, Dieu merci, je suis en mesure aujourd'hui, d'en solder le prix. Il versa la somme demandée par le marchand et bientôt la porte se referma sur les pas de l'étranger, laissant les époux satisfaits de leur double marché.

Les heures de clarté sont courtes en janvier ; déjà le jour baissait. La saison était mauvaise et rude ; au dehors, la tempête mugissait, activée par

le « nordet ». Le froid déchirait les figures et paralysait les doigts. Marie-Josephte alluma les bougies. Quelques temps après le souper et la prière faite en commun, la mère mit les enfants au lit et vint retrouver son mari près du foyer où flambait la bûche si résistante de l'érable canadien. Quelques tisons s'écroulant soudain, des étincelles s'envolèrent en fusée et projetèrent une lueur plus vive dans la salle où devisaient Michel et sa femme. Celle-ci s'empara des pincettes qu'elle tendit à son mari en disant :

– Ramasse donc ces tisons tombés tout près de ton siège ; il n'en faut pas plus pour allumer un incendie, un malheur est si vite arrivé !

Et pendant que, docile, il remplaçait les braises échappées de l'âtre, elle continua :

– Sais-tu, Michel ? j'ai parfois de noirs pressentiments ; il me semble que notre cher bonheur ne peut durer. Ainsi, ce soir, j'éprouve un étrange serrement de cœur alors que je devrais plutôt être gaie. Je sens comme des ombres malfaisantes rôder autour de nous.

Michel, se moquant un peu, lui répondit :

– Tu es fatiguée, ma petite, tes nerfs tendus te suggère ces noires pensées. Il est tard, allons nous reposer. Demain matin, après une bonne nuit de sommeil, tu redeviendras sereine et gaie comme tu l’as été depuis sept ans que nous sommes mariés.

– Soit, tu as raison comme toujours, allons !

Bientôt les ténèbres s’amoncelèrent autour de ce toit où la lumière et la vie s’étaient endormies. À plusieurs reprises au cours de la nuit, Michel fut réveillé par les hurlements du vent ou le bruit sec d’un clou brisé dans le mur. Habitué à ces clameurs des nuits hivernales, il s’étonna d’en être troublé et se dit :

– Ma femme m’aurait-elle communiqué sa hantise de malheur ? Pourquoi ai-je tant de peine à trouver le sommeil ?

Il se retourna dans son lit et referma les yeux. Mais bientôt, de nouveaux bruits venus de l’intérieur, sembla-t-il, le firent se redresser et tendre fiévreusement l’oreille. Se trompait-il ? Était-ce toujours de la voix courroucée du vent que les échos retentissaient jusque sous mon

toit ? Ce craquement... mais c'est le grincement d'un tiroir ! Mu comme par ressort à la pensée de la somme qu'il avait en dépôt, il descendit en hâte. Hélas ! il ne s'était pas mépris : une ombre se profilait sur le mur, penchée sur son pupitre, un voleur évidemment. Affolé, Michel s'élança et fondit sur l'homme, mais celui-ci avait déjà enfoui le contenu du tiroir dans un grand sac de cuir qu'il portait en bandoulière, sous une houppelande dissimulant entièrement sa taille. Sa figure se dérobait également dans les plis enroulés d'un large cache-nez. Un corps à corps s'engagea, mais le voleur, plus souple, se débarrassa du notaire en lui assénant un violent coup de poing qui l'étendit sur le parquet, inconscient.

Marie-Josephte s'était vaguement réveillée quand elle avait entendu son mari se lever et descendre vivement. Le bruit de la chute la tira tout à fait de son sommeil et lui donna conscience que quelque chose d'insolite se passait au rez-de-chaussée. Elle accourut et trouva Michel évanoui, tandis qu'un fort courant d'air engouffré par la porte qui s'ouvrit et se referma, la fit trembler de

froid et de terreur. Un coup de cravache claqua dans la nuit ; quelqu'un s'enfuyait à cheval. Et le silence retomba au dehors comme si une fausse alerte, seulement, avait troublé la nuit. Sous les soins empressés de sa femme, le notaire reprit connaissance et lui raconta, en phrases brèves, ce qui venait de se passer.

– Mon Dieu, que faire ? gémit Marie-Josephte.

– Partir, mon amie, à la poursuite du misérable.

Sans perdre un instant Michel se vêtit, alla seller son cheval et cria à sa femme sortie sur le perron :

– Courage, ma chérie, je reviendrai bientôt, en possession de la somme volée.

Il courut vers elle pour un dernier baiser, sauta sur sa monture et s'élança dans la nuit, la laissant anxieuse et atterrée. Aussitôt qu'il fut éloigné, Marie-Josephte se ressaisit. Énergique et forte dans ces tragiques circonstances, comme savaient l'être les femmes de ce temps, elle chercha un moyen d'aider Michel. Elle inspecta

minutieusement la pièce où venait de se dérouler le drame.

– Si je pouvais trouver un indice qui puisse aider à retracer le bandit, murmura-t-elle !

S'éclairant de la lanterne qu'elle avait saisie avant de rentrer, elle regarda en tous sens, constata le bouleversement du bureau, les tiroirs ouverts, les paperasses en désordre. Rien ! Elle scruta partout. Toujours rien ! Désespérée, elle allait verrouiller la lourde porte extérieure, quand son pied heurta un objet. Elle se pencha, ramassa un petit portefeuille de cuir usé et vide. Elle l'examina, le palpa, le retourna en tous sens, sans rien trouver qui l'éclairait.

– Ceci n'appartient pas à mon mari, pensa-t-elle, mais à qui ? au voleur ou à ceux qui sont venus ici aujourd'hui ? Et d'ailleurs, que ce petit carnet appartienne à l'un ou aux autres, il me paraît bien insignifiant comme indice.

La jeune femme remonta tristement à sa chambre ; dans son angoisse, elle pria Dieu avec ferveur de bénir la poursuite entreprise par son mari.

Pendant ce temps, celui-ci galopait sur les traces du voleur qu'il avait retrouvées dans la neige folle tombée après que le vent eut cessé. Les pistes le conduisirent vers le fleuve glacé qu'il traversa en trombe, vers la Pointe aux Trembles. Arrivé sur la berge, la nuit encore obscure l'empêcha de constater que deux pistes y étaient marquées, l'une descendant le long du fleuve, l'autre allant vers Montréal. Sans hésiter, convaincu que le fuyard était parti pour cette dernière ville où il aurait plus de chance de se dissimuler, il poussa sa bête dans cette direction. L'aube se dessinait à l'horizon ; la tempête était tout à fait apaisée ; le grand jour, chassant les horreurs de la nuit, ranimait son courage. À Montréal, il alla tout droit aux autorités policières qu'il mit au courant du vol dont il venait d'être la victime. Aucun des personnages à qui il s'adressa ne douta de la véracité des déclarations faites par le notaire, avantageusement connu dans la ville. L'ordre fut aussitôt donné de se mettre à la recherche du criminel ; mais, après plusieurs heures, il fallut se convaincre, hélas ! que ces démarches demeuraient sans résultat. Jofriau fut

atterré. Les constantes relations qu'il avait eues avec le peuple au milieu duquel il vivait l'éclairait assez sur sa nature soupçonneuse et difficile à convaincre, pour qu'il entrevit l'impossibilité où lui-même se trouverait d'expliquer la disparition de la somme qui lui avait été confiée ; car il était le seul témoin du vol et le malfaiteur n'avait laissé aucune trace de son passage. Quelle preuve pourrait-il fournir de l'attentat hormis le témoignage de sa femme qu'il serait si facile d'accuser de complicité ! Sa noble et pure Josette, complice d'une action malhonnête, quel blasphème ! Les conséquences inévitables du drame, s'il n'arrivait à prouver son innocence en mettant la main sur le criminel, se déroulèrent devant l'imagination enfiévrée de Michel Jofriau. Il voit son bonheur conjugal ruiné, sa carrière si florissante brisée ; Marie-Josephte, Louis, Anne et Madeleine, vivant dans l'ombre et dans une gêne voisine de la misère avec, au front, l'opprobre immérité de passer pour l'épouse et les enfants d'un voleur. Non ! cela ne se pouvait pas ! Dieu qui le savait innocent, ne permettrait pas cette injustice ; à tout

prix ses recherches devront aboutir.

Soulevé par une nouvelle ardeur, Michel se déterminait à continuer la poursuite : il parviendra à faire arrêter et condamner le scélérat qui le met en pareille impasse. Soudain, le souvenir lui vint de sa marraine, de la femme sublime qui oubliait ses propres souffrances pour soulager celles des pauvres et des malheureux. Il sentit qu'il pouvait en attendre réconfort, conseil et lumière.

Madame d'Youville habitait alors, avec quatre compagnes, la maison de madame Le Verrier, sise rue Notre-Dame, près de l'église des Récollets. Sans tarder, il s'y rendit et raconta son malheur à celle qui savait s'apitoyer sur toutes les détresses et relever les courages abattus. Elle l'écouta, silencieuse, tandis qu'il disait les circonstances du vol, ses craintes, et son désespoir. Puis, à son tour, elle parla :

– Cher enfant, ne vous hâtez pas de douter de la Providence et sachez attendre un peu. Il est certain qu'après son forfait, l'individu se cache avec précaution ; et ce n'est pas au bout de trois ou quatre jours seulement qu'il sortira de sa

retraite. Avec de la persévérance vous viendrez sûrement à le découvrir. De plus, votre passé honorable et celui de votre famille, votre dévouement et votre loyauté envers vos clients empêcheront de naître les soupçons que vous redoutez. Retournez donc à Varennes, expliquez-vous, donnez tous les détails ; la sincérité et la vérité ont des accents qui ne trompent pas. Continuez d'être utile aux autres en attendant le jour où vous pourrez faire éclater votre innocence.

Ces paroles pleines de confiance et d'encouragement remirent un peu de calme dans l'âme du filleul de Marguerite Dufrost et le soulagèrent. Il raisonna avec plus d'ordre et de pondération dans ses idées bouleversées par l'événement.

– Soyez bénie pour votre sagesse, chère marraine. En effet, à quoi me servirait de courir ici ou là, sans indication, épuisant mes forces, perdant mon temps et l'argent que je dois à l'entretien des miens ! La police gardera l'œil ouvert, les routes seront surtout surveillées et

aussi les navires qui lèveront l'ancre au printemps. Quoiqu'il m'en coûte de rentrer sans avoir réussi, je retournerai chez nous.

– Nos prières vous y accompagneront, soyez-en sûr.

Résigné, mais encore confiant, Michel revint à Varennes où il reprit les occupations de sa profession, cherchant toujours la solution du douloureux problème qui l'obsédait. Les jours semblèrent se traîner au foyer naguère si riant et, jamais, le lendemain en lequel on espérait n'apportait la lumière attendue avec une si fébrile impatience.

Au village, la consternation fut grande quand monsieur de Sérigny, apprenant de Josette la disparition de son argent et de l'acte de vente, parla du vol à ses concitoyens. D'abord, on se montra sympathique au jeune notaire. Plusieurs voulurent même s'associer aux recherches. Dans toutes les demeures, le soir, après la journée faite, les paysans s'entretenaient de l'événement et l'on s'apitoyait sur le malheur arrivé au notaire Jofriau ; d'aucuns se fâchaient tout rouge aussi

contre le voleur :

– Ah ! le gueux, si je l’empoignais !

Et les honnêtes poings calleux et musclés se serraient, faisant le geste d’étrangler. Mais le temps s’écoula, atténuant les premières impressions ; on en vint à ne plus parler du vol ou presque plus. Puis un malaise inavoué succéda à cette apathie ; il se traduisit par des sous-entendus, des haussements d’épaule ou des hochements de tête. Le sujet fut repris, les dimanches de l’été suivant, après la messe paroissiale. Car c’est à ce moment que la classe rurale se rassemble et cause : les jours de semaine, les cultivateurs levés avec le jour et couchés tôt, n’ont pas le loisir de perdre des instants que la terre réclame et dont elle est jalouse. Aussitôt la cérémonie dominicale finie et la foule des paroissiens endimanchés répandue hors de l’église, partout, sur le porche, on causait de l’affaire. Par groupes de deux ou trois, les hommes s’entretenaient :

– Y a-t-y quéque chose de nouveau pour l’argent volé chez le notaire, Prime ?

– Du nouveau ?... moi je pense qu'y en aura jamais, Toussaint.

– C'est égal, mais c'est pas mal curieux ce vol-là. C'est toujours pas les âmes qui sont venues se servir. On le dirait quasiment.

– Eh ! Eh ! riait malicieusement l'autre, c'est pas mal rare à cause de ce papier qu'est disparu. As-tu vu des voleurs prendre ces choses-là ? Ça rapporte pas ben des écus sonnants. Excepté, comme de raison, si quelqu'un avait intérêt à les faire disparaître. Des fois que la famille de la dame de Sérigny aurait du regret de voir passer dans d'autres mains un si beau bien. Ou ben, le notaire avait p'tet besoin d'argent. Ça coûte cher pour vivre comme eux autres.

– Et pis, Prime, as-tu vu sa dame y a queque temps, qui étrennait de la belle pelleterie ?

Un silence, des regards qui se croisent, des lèvres qu'une moue avance, un branlement de tête approbateur et entendu, et le doute, l'affreux doute était né. De Prime à son voisin, de Toussaint à son beau-frère et de celui-ci à d'autres, l'odieux soupçon cheminait. Et Michel

vit la méfiance s'allumer au fond des prunelles de ceux qui le saluaient encore, mais froidement. Son cœur se brisait devant le flot montant d'hostilité qui grossit de jour en jour, venait battre l'îlot de son honorabilité professionnelle et de son bonheur familial. En plusieurs circonstances, et pour accommoder les gens, Michel avait perçu les rentes seigneuriales. Un jour, il apprit qu'un fermier qui avait l'habitude de le prendre pour intermédiaire était allé payé sa rente au seigneur lui-même, comme s'il avait eu peur de confier de l'argent au notaire. Cette preuve de méfiance poussa celui-ci à bout.

Il se décida alors de parler à sa femme d'une extrémité douloureuse à laquelle il se résignait :

– Ne penses-tu pas, Josette, qu'il vaudrait mieux, pour l'avenir de nos enfants et notre tranquillité, quitter Varennes et même le Canada ? Mon oncle François, qui se fait vieux, nous recevrait à bras ouverts et me donnerait les mêmes avantages que naguère, j'en suis sûr.

Monsieur Duval-Chesnay lui était apparu, en effet, comme le port où se réfugier alors qu'il se

débattait comme une mouette dans la tempête, pendant ses longues nuits d'insomnie...

– Y as-tu songé sérieusement ? lui dit sa femme étonnée. Partir ainsi semblerait une fuite, ce serait presque t'avouer coupable. Supportons ces épreuves qui ne seront que passagères ; je ne désespère pas encore, moi. Du moment où nous croyons sombrer, un incident fortuit peut surgir qui rétablira tout. Prenons le conseil de madame d'Youville et suivons l'exemple de patience et de persévérance qu'elle nous donne. Le bon Dieu aura pitié de nous.

– Hélas ! puisse cette prophétie s'accomplir ! Tu as peut-être raison de vouloir rester ici. Moi, je... enfin ! je ne sais plus penser ni réagir, moi. J'envie la résignation que tu conserves et que j'ai perdue.

Marie-Josephte se rapprocha de son mari qu'elle entourra de ses bras et tous deux, serrés l'un contre l'autre, silencieusement, pleurèrent. Puis, pour la centième fois, ils repassèrent ensemble les incidents de la nuit fatale :

– Michel, l'homme n'a donc pas prononcé une

parole ? Parfois le son de la voix, l'accent sont des indices qui peuvent mettre sur une piste.

– Je te l'ai répété, pauvre amie, pas un mot. Toi-même, alors que j'étais sans connaissance, n'as-tu rien saisi quand il a commandé son cheval ?

– Un coup de cravache, ce fut tout. Mais, sais-tu, Michel, j'ai toujours eu l'idée que ce chemineau, qui m'avait vendu des fourrures dans l'après-midi, était revenu nous voler, la nuit.

– Je l'ai souvent pensé moi-même, et c'est très plausible ; mais le marchand m'a paru grand et mince, tandis que le voleur semblait de forte carrure et de taille moyenne.

– Un déguisement ou un manteau ont pu changer son apparence, et tu devais être si bouleversé !

– Ah ! j'aurais dû lui arracher le lainage qui cachait sa figure et y projeter le rayon de ma lanterne. Cela eut mieux valu pour l'identifier que ce chiffon de cuir, unique et vaine preuve du passage de ce misérable. Pourquoi t'obstines-tu à

garder cet objet qui doit attirer sur nous la malédiction, à cause de son infâme provenance. Donne-le-moi que je le brûle et que nous nous débarrassions au moins de ce souvenir-là.

Marie-Josephette alla vers le bahut d'où elle retira le petit carnet qu'elle tendit à son mari :

– Pourquoi le détruire ? Qui sait s'il ne nous sera pas utile un jour ?

Mais déjà le notaire avait saisi l'article, l'avait déchiré et allait le jeter parmi les bûches de la cheminée quand la jeune femme, suppliante, arrêta son geste et reprit l'objet en lequel, malgré tout, un secret instinct lui faisait placer quelque espoir.

– Mon mari, crois-moi, il ne faut pas détruire cela, nous pourrions le regretter. Tu l'as déjà fort malmené, vois la doublure qui se détache... Oh !... Mais, Michel !... Regarde ce compartiment secret que nous n'avions pas remarqué, parce qu'il était caché par la doublure.

Sceptique, mais entraîné par l'accent de sa femme, il s'approcha et vit la petite poche

dérobée. Soudain, il s'écria :

– Tiens !... est-ce un mirage ou de l'hallucination ? Vite, Josette, apporte la chandelle.

Il plaça le carnet sous la lumière et tous deux l'examinèrent avidement. Ensemble, ils découvrirent des lettres presque effacées : -e-ell-u-m. Le notaire saisi, continua de regarder ardemment, puis :

– Oh ! Dieu soit loué ! Voici un indice ! Si petit qu'il soit, c'est un rayon lumineux au milieu de l'obscurité profonde qui nous avait enveloppés jusqu'ici.

L'énergie de Michel se réveilla et la confiance renaissait chez les deux époux.

– Je pars, Marie-Josephte, je pars dès demain ; car sans surseoir, je vais soumettre ceci au gouverneur qui saura mieux que nous y découvrir quelque chose.

Le lendemain, en effet, il quitta Varennes pour aller à Montréal. Un pressentiment l'avertissait qu'il avait en main une clef du mystère et que

leurs souffrances, à partir d'aujourd'hui,
touchaient à leur terme.

II

Alors qu'à Montréal où Jofriau s'était rendu, une partie de la population s'émouvait du vol commis à Varennes, l'homme que Michel poursuivait s'était engagé sur la route descendant vers les Trois-Rivières. Il saisit la première occasion de se défaire de son cheval qu'il vendit à des colporteurs pour un prix dérisoire. Les ténèbres protégeaient sa fuite, car, dans la crainte d'être découvert, il avait soin de ne marcher qu'après le soir tombé. Les huttes sommairement élevées par des trappeurs, puis désertées, abritaient les heures de sommeil qu'il prenait durant le jour.

Après avoir laissé Varennes, une unique obsession étreignait son esprit : fuir les régions habitées. Le souvenir du crime qu'il venait de commettre le glaçait d'horreur quand il en réalisait l'odieux. Car toute conscience n'était pas

encore disparue chez ce malheureux en qui les voyageuses de *la Légère* n'auraient pas reconnu le jeune Anglais farouche et distingué qui avait été leur compagnon : Arnold Prickett, lui-même.

Sur quelle terrible pente l'avait conduit une funeste passion jamais ou mal combattue !

Appartenant à une famille aristocratique de Londres, il y avait reçu une éducation et une instruction soignée. Par malheur, une violente inclination pour le jeu s'était emparée de lui, l'entraînant dans une aventure déshonorante qui avait décidé son père à l'exiler.

Lord Prickett possédait des intérêts dans la Compagnie de la Baie d'Hudson, cette importante société de trafic des fourrures qui devait son établissement, en 1668, à deux explorateurs français : Esprit Radisson et Ménard Chouart Desgroseilliers. Le noble Anglais y fit entrer son fils dans l'espoir de le corriger. En l'embarquant, il lui intima l'ordre de ne rentrer en Angleterre qu'après avoir gagné, par son travail, les quatre mille livres que lui-même payait pour acquitter la dette de jeu d'Arnold.

La conduite du jeune officier en Nouvelle-France fut d'abord irréprochable et ses services hautement appréciés. Hélas ! l'amour du jeu le reprit avec violence quand, récompensé de son travail, il se vit en possession d'une certaine somme. Un jour, pris d'une nostalgie plus forte et sentant que son labeur régulier serait bien lent à lui faire atteindre la somme qui devait le libérer, il fit un pas lamentable dans la voie du crime. Des sauvages étaient venus à Tadoussac pour échanger des fourrures. Prickett les enivra, s'empara de leurs pelleteries et déserta avec le butin. Son intention était de vendre ces peaux afin de parfaire la somme fatale et rentrer plus tôt en Angleterre dont il n'avait plus le courage de vivre éloigné. Il attendit prudemment, pour disposer du fruit de son larcin, d'avoir dépassé Québec : il avait même, pour plus de sûreté, gagné la rive sud du fleuve. C'est ainsi qu'il atteignit Varennes où le hasard lui fit entendre, chez le notaire Jofriau, le chiffre qui hantait sa pensée. Il y avait vu une occasion d'entrer tout d'un coup en possession du montant fatidique, et l'on sait ce qui s'ensuivit.

La crainte d'être retracé ou de mourir de froid ou de faim l'épouvantait. Cet état de surexcitation et d'angoisse ne lui laissait plus la faculté de réfléchir et l'empêchait de voir quels risques il courait en se dirigeant vers Trois-Rivières. Le ballot de fourrures et le sac d'or qu'il y cachait pesaient à ses pas lassés. Il tombait d'épuisement, quand l'aube frileuse et pâle découvrit à l'horizon les premiers toits de la ville. Dans une suprême tension de ses forces défaillantes, il s'élança vers cette oasis, déterminé à y chercher une nuit de véritable repos et une nourriture substantielle.

– Mais où m'arrêter ? pensait-il en se traînant ; dans une hôtellerie, je serais peut-être questionné et cela éveillerait des soupçons. Car, sans doute, des courriers de Montréal ont annoncé la nouvelle du vol. Pourtant, je sens que je vais mourir si je ne trouve du secours.

Subitement, comme un éclair, le souvenir de la jeune Française, sa compagne de voyage quand il vint en Amérique, passa dans son esprit enfiévré. Une correspondance, bien que peu fréquente, les avait tenus cependant en cordiales relations. Il

avait ainsi appris le mariage de mademoiselle Duval-Chesnay et savait qu'elle habitait les Trois-Rivières. C'est à cette porte qu'il irait frapper et sous ce toit qu'il demanderait l'hospitalité.

Madame de Martainville, prévenue de la présence d'un homme qui paraissait défaillant et qui la demandait, pénétra dans la pièce où l'on avait introduit Prickett. Avec effort, il se redressa et d'une voix affaiblie :

– Madame, prononça-t-il en s'inclinant, veuillez excuser mon audace. Mais je me suis souvenu de notre commune promesse en nous séparant sur *la Légère* de nous entraider. Et dans un souffle, il mentit : Parti à la recherche d'un groupe de chasseurs égarés, j'ai moi-même perdu mon chemin et j'erre depuis six jours. Faites-moi, je vous prie, l'aumône d'un repas et d'un lit.

Pendant qu'il lui parlait, Suzanne avait reconnu son interlocuteur :

– Vous, monsieur Prickett ! Comme je déplore votre malheur et l'état dans lequel je vous retrouve ! Mais je suis heureuse de vous revoir.

La pensée des soins que je vais avoir la joie de vous procurer et qui vous rétablirons bien vite me console. Venez manger. Nous pourrons causer ensuite.

– Merci !

Quelques instants plus tard, le jeune homme s'attablait. S'étant lesté d'un repas réconfortant, le voyageur se sentit bientôt impuissant à résister au lourd sommeil qui le gagna. Suppliant, il dit à Suzanne qui s'apprêtait à causer :

– Madame, voulez-vous me permettre de me retirer, je tombe de lassitude ; je vous prie de pardonner ce sans-gêne.

– Ne vous excusez pas, monsieur Prickett, c'est plutôt à moi de le faire pour avoir retardé votre repos.

Suzanne conduisit le jeune homme à la chambre qu'elle lui destinait et le quitta aussitôt. Celui-ci, n'ayant pas la force de se dévêtir, se jeta tout habillé sur le lit et s'endormit profondément. Il sommeilla ainsi tout le jour.

Alain de Martainville, pris par son service,

passait la journée au fort : il ne venait à la maison que pour le repas du soir. Suzanne fut contente de la visite d'Arnold Prickett qui romprait sa solitude habituelle, pour un jour au moins. Elle avait hâte que son hôte se réveillât pour satisfaire son ardent désir de parler avec lui d'autrefois. Car il représentait pour elle une époque où elle conservait encore ses illusions amoureuses. Quand elle le rencontra, son âme était bercée d'espoir ; elle n'avait pas encore connu la souffrance dont son cœur était à jamais endolori.

— Pauvre Prickett ! Il est comme moi, se dit-elle ; les années écoulées ne paraissent pas avoir été heureuses pour lui. Comme il a le regard inquiet et hagard ! Lui d'ordinaire si placide, il est préoccupé et agité. C'est étrange aussi qu'il n'ait pas voulu se débarrasser du sac qu'il porte avec tant de soin. Il y a sans doute entassé des papiers importants qui lui ont été confiés par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cette explication trouvée, Suzanne ne s'occupa plus de ce détail qui l'avait cependant frappée. Elle s'inquiéta plutôt de la santé de son

hôte.

— Mon Dieu, voilà que je néglige de m'informer de ses besoins possibles. Il est peut-être malade, il paraissait si souffrant ! Allons, je vais voir.

Elle se rendit à la chambre où dormait Arnold. La porte étant close, elle y appuya son oreille, mais ne perçut pas même un souffle. Prise de frayeur à la pensée qu'il pourrait être évanoui, elle poussa l'huis et entra. À la lumière de la lanterne, car il était six heures du soir, ses yeux se posèrent sur le dormeur dont le souffle était faible bien qu'assez régulier. Elle l'examina un moment puis se rassura, il venait de bouger. Ce mouvement découvrit un coin de la mystérieuse sacoche sur laquelle il s'était couché. Fortement intriguée, madame de Martainville s'approcha sur la pointe du pied : l'homme dormait toujours. Sûre que rien ne l'éveillerait de sitôt, elle voulut satisfaire sa curiosité. Comme la jeune femme se penchait sur lui, Prickett se retourna. Se rejetant brusquement en arrière, elle s'éloigna un peu. Allait-il s'éveiller ? Mais non ! Il continuait son

lourd sommeil. Et Suzanne, comme attirée par un aimant, avança de nouveau. La valise, dérangée par le changement de position d'Arnold, pendait maintenant en-dehors du lit, à demi béante et des feuillets, légèrement froissés, dépassaient l'ouverture. La main placée en écran devant la lanterne afin que la lumière ne frappât pas les yeux de Prickett, la curieuse se pencha et regarda avidement.

– Ciel ! cette écriture ne m'est pas étrangère ; où donc l'ai-je déjà vue ?

N'y tenant plus, elle introduisit sa main dans l'ouverture pour en retirer les papiers et vit qu'ils recouvraient de nombreuses pièces d'or. Ceci ne retint cependant pas son attention, c'est au document qu'elle revint. À genoux près du lit, sa lanterne sur le parquet, elle entreprit d'examiner les pages qu'elle tenait. Toujours hypnotisée par l'écriture, elle voulut connaître le signataire de ce qui lui paraissait un acte légal : « Michel Jofriau, N. P., Varennes, 25 janvier, 17.. »

– Lui !! Michel !!

Et dès lors, sa curiosité n'eut plus de bornes et

lui fit oublier la vilénie de l'action qu'elle commettait en parcourant le texte, du premier au dernier paragraphe.

— Pourtant, se dit-elle, il n'y a rien d'extraordinaire dans ces clauses. Pourquoi Prickett cache-t-il ce document ? Il ressemble à tous les contrats que préparait jadis mon père, au temps où j'étais si heureuse, sans m'en rendre compte, continua-t-elle en soupirant.

Ce qui l'intriguait de plus en plus, c'est que Prickett fût en possession de cette pièce sur laquelle son nom ne paraissait pas. Comme elle quittait la chambre où le passé venait de lui être rappelé de si étrange façon, elle entendit les pas de son mari.

Monsieur de Martainville arrivait, pressé de retrouver sa femme, car il avait appris un fait sensationnel concernant un parent de Suzanne. Celle-ci allait lui annoncer la visite d'Arnold Prickett, quand le commandant l'interrompit et lui raconta que de l'argent et des papiers avaient été volés chez son cousin Jofriau. Un trait de lumière éblouit Suzanne : le contrat qu'elle vient

de lire, le mutisme et les allures louches d'Arnold, sa grande fatigue... Oh ! elle chancela et ouvrit la bouche pour crier à son mari : « Le criminel est sous notre toit, il dort en haut. » Mais elle réprima cet élan. La rancœur éprouvée contre Michel, quand elle avait dû renoncer à capter son amour, n'était qu'assoupie, elle s'en rendit compte, alors qu'un atroce désir de vengeance s'élevait en elle. L'occasion était à sa portée de lui faire payer les dédains dont elle souffrait encore.

– Prickett porte le fruit du vol dont me parle Alain. Michel sera soupçonné ; sa femme pleurera. Dormez en paix, Prickett, vous ne serez ni trahi ni livré. Je vais, au contraire, vous donner le moyen d'échapper à la justice et mon mari ignorera toujours que vous êtes passé ici.

Rien de cette rafale qui traversa son cerveau ne parut sur la figure de Suzanne qui montra un vif intérêt pour ce que lui racontait son mari.

– Qui vous a dit tout cela, Alain ?

– Un courrier du Palais de l'Intendance de Montréal m'a apporté un pli. Il était présent

quand Jofriau est allé rapporter le vol.

– Vraiment ? Vous ne pouvez être mieux renseigné, alors. Dites-moi, mon ami, Michel, soupçonne-t-il quelqu'un ?

– Si, il a raconté que, dans l'après-midi fatale, pendant qu'avec des clients il transigeait une mutation de propriété, un colporteur vendait des fourrures à sa femme.

– Oh ! le notaire pare sa notairesse comme une grande dame !... Alors, Alain, mon cousin a reconnu dans le ravisseur avec qui il a lutté, le marchand de la journée ? D'autres personnes de Varennes avaient, sans doute, vu ce dernier qu'elles pourraient identifier ?

– Malheureusement, non, le colporteur ne s'est arrêté nulle part. La maison des Jofriau fut la première où il entra et il n'alla pas ailleurs. Quelques passants ont croisé un étranger sur le chemin, c'est tout ; mais ils ne sauraient le reconnaître. Quant à votre cousin, il lui semble que le marchand et son agresseur n'étaient pas de même taille.

– Quel dommage pour Michel de n’avoir pas plus de preuves à fournir !

– Tant mieux, pensa-t-elle, cela facilitera l’évasion de Prickett.

Et son plan s’échafaudait.

D’Arnold Prickett, dont l’acte mettait en péril le bonheur et la réputation d’un homme jusque-là inattaquable, et de Suzanne qui endossait une complicité tacite, cette dernière était bien la plus méprisable. Elle ne pouvait tirer de cet événement aucune satisfaction que celle de la vengeance, alors que le but de l’autre était sa sécurité personnelle, la possibilité de rentrer en Angleterre, d’y payer sa dette et de faire oublier le passé.

– Adieu, ma chère femme, dit Martainville. Le couvre-feu est sonné, je dois rentrer au fort. Je plains beaucoup votre cousin Jofriau.

– Au revoir, mon ami, n’y pensez pas trop, nous ne pouvons malheureusement rien pour lui.

– Hélas ! non, et je le regrette, dit le commandant avec sincérité.

Quand son mari fut éloigné, le visage de Suzanne, laissant tomber son masque d'indifférence, prit une expression haineuse et décidée.

— À nous deux, maintenant, Michel, siffla-t-elle entre ses dents, je tiens le moyen de vous faire payer les souffrances intimes dont je vous tiens redevable.

Et elle songea à la manière de faire partir Arnold en secret, dès l'aurore du lendemain :

— Sans doute, Prickett craint toute rencontre et désire se cacher. S'il a l'air de vouloir prolonger son séjour, je ferai mine d'en être ravie et surtout d'avoir grand plaisir à lui présenter un attaché de l'Intendance de Montréal qui dînera avec mon mari et moi, demain. Sûrement, il refusera et demandera lui-même à partir au plus tôt.

Si Suzanne avait pu constater les angoisses de Michel et de sa femme à ce moment, avec quelle volupté elle en aurait savouré le spectacle ! Elle s'endormit tard dans la nuit. De son côté, Arnold dormit jusqu'au petit jour. Après ces heures de profond repos, il se sentit en pleine vigueur ;

toute trace de sa lassitude des jours précédents avait disparu. Avec le retour de ses forces physiques, sa lucidité d'esprit lui revint. En s'éveillant, il regarda avec surprise autour de lui.

– Where am I? Oh! at Mistress de Martainville's? What a fool I was to come here!

Sa langue natale revenait naturellement la première à ses lèvres, en pareil instant.

– Où avais-je la tête de me diriger sur les Trois-Rivières? La Compagnie de la Baie d'Hudson a ici son poste principal. Pourtant, ma désertion ne doit pas encore y être connue, se rassura-t-il.

Et tout en supputant les chances qu'il avait de ne pas être recherché de ce côté, il se leva précipitamment pour fuir de nouveau.

Il répugnait cependant à sa courtoisie native de partir ainsi sans remercier son hôtesse de sa bienfaisante hospitalité :

– Madame de Martainville apprendra probablement le vol de Varennes et fera des rapprochements. Je ne puis pourtant demeurer

plus longtemps dans ces parages. Surtout, je ne dois pas y être vu.

Après un instant de réflexion, il prit le parti de laisser un mot pour Suzanne et de sortir furtivement. À la lueur d'un rayon de lune qui traversait la chambre, il écrivit :

« Je regrette, madame, de partir sans vous revoir et vous remercier. L'importance de mon voyage m'oblige à faire diligence. Je suis en retard déjà, et les heures si réconfortantes passées sous votre toit n'étaient pas miennes. Il faut que je me hâte, c'est pourquoi je quitte votre maison sans vous baiser la main. Je vous demande, comme une suprême faveur, de ne pas divulguer mon passage chez vous. Je dépose à vos pieds mes hommages. ARNOLD PRICKETT. »

Et il sortit avec précaution, s'enfonçant une fois de plus dans la nuit. Dans l'espoir de dépister toute poursuite, et sentant l'extrême imprudence de se rapprocher de Québec, ou de demeurer dans

les environs des Trois-Rivières, il rebroussa chemin vers Montréal. Il enveloppa de nouveau le précieux sac parmi ses fourrures, se proposant de le mettre quelque part en sûreté. Puis il abandonna la grande route pour s'enfoncer dans les bois. Le souvenir de la maison natale le hantait plus cruellement que jamais !

– Oh ! to go back home ! To be again in bonnie England ! soupira-t-il dans un désir plus ardent de voir se terminer son exil.

Et il poursuivit sa pénible route. De longs détours lui firent éviter Montréal et les villages, car il avait décidé de fuir vers l'ouest, en attendant l'époque de la navigation.

III

La découverte des fragments de mots, si difficilement déchiffrés sur le cuir du carnet, avait chassé toute velléité de sommeil chez Michel et sa femme. Ils passèrent la nuit à s'entretenir des conséquences possibles de cet incident. Quand l'aube parut, les époux la saluèrent avec allégresse, comme si elle avait été celle de leur paix recouvrée.

Le notaire organisa prestement son départ et ce fut avec des mots d'espoir et de confiance qu'il dit adieu à sa femme et caressa ses enfants. En ce premier siècle de la colonie, l'intendant possédait une juridiction exclusive sur la police dont il était officiellement chargé ; il la réglementait à la ville et dans les campagnes. En entrant à Montréal, Michel, comme au lendemain du crime, se dirigea vers le palais de l'Intendance, lequel s'élevait alors à l'endroit

devenu la place Jacques-Cartier. Il remit alors au représentant de monsieur Hocquart les restes de ce qui avait été un portefeuille et lui fit remarquer les lettres presque totalement effacées que sa femme et lui avaient cru discerner. Le haut-fonctionnaire, particulièrement sympathique au jeune tabellion, depuis les épreuves de ce dernier, prit le chiffon de cuir et, très intéressé, l'étudia de près. Un éclair illumina sa pensée, car au moyen de quelques autres lettres qu'il parvint à déchiffrer, il devina une sentence à lui bien connue.

– Attendez ! s'exclama-t-il, je crois que nous tenons quelque chose, cette fois.

– Vite ! Parlez, qu'avez-vous trouvé ? dit Jofriau, haletant.

Le magistrat ne répondit pas, tout occupé à reconstituer avec sa plume des mots sur la paroi de cuir. Enfin, il tendit l'objet en disant :

– Lisez !

– « Pro pelle cutem », prononça lentement Michel d'une voix que l'anxiété assourdissait.

– « Pour pour peau », traduisit l'autre. C'est la devise de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Seuls, ses membres possèdent un carnet comme celui-ci pour y tenir leurs pièces d'identification. L'état en lequel se trouve cette loque m'a empêché d'en reconnaître la provenance. Sans aucun doute, le voleur est un membre, ou il a eu des relations étroites avec la Compagnie. Vous n'avez qu'un parti à prendre : montrez ceci aux Directeurs de la Compagnie qui, sûrement, vous renseigneront.

Et, serrant cordialement la main de Michel, il ajouta :

– Je vous conseille de vous pourvoir, auprès du Gouverneur Général, d'une lettre signée de sa main. Car suivant les Statuts de la Compagnie, il est expressément défendu de laisser pénétrer aucun visiteur étranger dans ses établissements sans une permission spéciale de ce dernier. Je vais vous donner moi-même une lettre pour monsieur de Beauharnois, le mettant au courant des faits.

– Merci, dit Michel, ému, en lui rendant son

étreinte. Mon âme est soulagée d'un grand poids. Je me mets en route sans tarder et avec plus de confiance dans le succès.

Rentré à l'hôtel, il écrivit joyeusement à sa femme :

« Espoir et courage, ma bien-aimée. Tu as été de nous deux la plus intelligente, en t'obstinant, malgré moi, à conserver ce portefeuille. Monsieur Le Comte y a reconnu la devise de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Je crois possible de faire identifier le carnet auprès des officiers. Je pars pour les Trois-Rivières et m'en irai plus loin, si c'est nécessaire. Pour ton amour et celui des enfants je réussirai à prouver mon innocence.

Toujours à toi,

MICHEL. »

Avant de quitter Montréal, Michel alla communiquer à sa marraine ce qui venait de remonter son courage et lui faire part du sage conseil de monsieur Le Comte ; madame

d'Youville se réjouit avec lui et bénit le ciel :

– Je suis si heureuse, mon cher filleul ! Où irez-vous d'abord ?

– Tout droit aux Trois-Rivières où, à cause de l'importance que doit avoir le premier établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson en Nouvelle-France, j'espère trouver des officiers supérieurs.

– C'est juste, répondit la noble femme. Puis, toujours prudente et avisée, elle ajouta : Vous rencontrerez certainement de grandes difficultés. Je crois que ces messieurs vont de poste en poste, selon les nécessités de leur trafic. Vous serez peut-être obligé de prolonger votre voyage pour les atteindre.

– C'est bien ce que je prévois un peu ; mais au premier endroit, l'on me renseignera sur leurs activités et je connaîtrai leur destination. Oh ! ma marraine, je ne me fais pas d'illusions sur ce qui m'attend. Mais qu'importe ? si le succès couronne mes efforts. J'ai le pressentiment que la délivrance de cet affreux cauchemar est au bout de la route sur laquelle je m'engage.

– Vous avez raison d’avoir confiance, mon cher enfant, et je vous loue de votre énergie. De mon côté, je supplierai le Père Éternel de vous venir en aide. J’écrirai à Marie-Josephte pour la reconforter, durant votre absence.

– Merci, ma bonne marraine, votre secours lui sera très précieux et la soutiendra. Adieu.

La confection des routes entreprises en 1732 sous la direction du grand voyer, monsieur Lanouiller de Boiscler, était terminée dès 1737, dit le Père Le Jeune. Le chemin du roi, entre Montréal et Québec était « roulant » et l’on pouvait atteindre la cité de Champlain en quatre jours.

Au contraire de Prickett, qui, dans la même direction, avait fait la route à pied à travers les forêts, Michel partit avec des courriers solidement montés et bien équipés. Aux Trois-Rivières, il alla chercher des renseignements précis. On lui apprit que le Conseil Supérieur de la Baie d’Hudson était parti vers Tadoussac et, de là, se rendrait probablement au fort Charles, sur la rivière Rupert. Ce premier échec, auquel il

s'attendait du reste, n'était pas pour rebuter le notaire Jofriau. Il continuerait sa route vers Québec. Trop pressé d'atteindre son but au plus tôt, il n'alla pas visiter madame Martainville, se proposant de la voir au retour. Les chemins, en ce milieu d'octobre, étaient encore commodes et « carrossables », les pluies de l'automne ne les ayant pas détrempés. Michel atteignit donc Québec sans grandes mésaventures. Muni des lettres de créance données par monsieur Le Comte, il se présenta chez monsieur de Beauharnois. Celui-ci, très bienveillant, lui accorda sans hésitation le laissez-passer indispensable pour pénétrer auprès des autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

– Mais, mon ami, lui dit-il, il ne vous sera pas possible de partir pour Tadoussac avant décembre au moins. Aucun navire n'appareille pour ce port et vous devrez attendre la neige pour vous y rendre en raquettes.

Devant l'air déçu de Michel, il se hâta d'ajouter :

– Informez-vous donc. Des trappeurs qui

doivent aller vers le nord attendent aussi l'hiver et la neige ; vous pourriez peut-être vous joindre à eux, car il serait dangereux de vous aventurer seul et sans guide.

Jofriau comprit toute la sagesse de cet avis et décida de s'y conformer. Après avoir chaleureusement remercié le Gouverneur Général, il chercha immédiatement à s'aboucher avec le chef de l'une des expéditions projetées ; les arrangements ne furent pas longs à conclure avec le trappeur. Michel se mit à sa solde, heureux de gagner ainsi les frais de son entreprise et de laisser ses économies à sa femme et ses enfants. Les semaines d'attente parurent longues à Michel, mais n'altérèrent en rien sa détermination. Sa pensée, franchissant l'espace, enveloppait constamment le foyer de Varennes et les lettres qu'il adressait à sa femme venaient ranimer le courage et calmer les inquiétudes de la pauvre Marie-Josephte. Ces missives faisaient revivre madame Jofriau qui trouvait moins douloureuse cette nouvelle absence à travers laquelle souriait l'espoir.

Elle interrogeait le ciel et les vents dans sa hâte de voir tomber la neige qui permettrait à son mari de poursuivre son voyage.

Au matin de la sainte Catherine, elle fut tentée d'imiter ses enfants et de saluer la première « bordée » par de frénétiques battements de mains. Deux semaines plus tard, une lettre de Michel, l'avertit qu'il se remettait en route dans quelques jours. Puis ce fut le silence. De longtemps, elle ne reçut rien du cher voyageur.

– Mon Dieu ! ayez pitié de nous tous et protégez mon époux afin qu'il résiste aux misères du voyage.

Et se déroband autant qu'elle le pouvait à tous les regards, elle cachait, avec la pudeur des âmes élevées, les larmes que l'angoisse et l'inquiétude lui faisaient verser. Quand la température le permettait, elle allait s'agenouiller avec ses enfants dans la fruste et primitive chapelle dédiée à sainte Anne. La légende assure que la dévotion des colons à la Mère de la Vierge date de l'établissement à Varennes des soldats du régiment de Carignan. Un Breton qui en faisait

partie, effrayé des périls de la longue traversée, avait apporté avec lui un petit tableau de la glorieuse protectrice des marins si ardemment priée à Auray. Rendu au Canada, l'enfant d'Armor continuait à vénérer la chère sainte, et sa foi en elle se communiqua à la population qui éleva la chapelle où Josette allait supplier Dieu en faveur de son mari.

Michel avait laissé Québec presque joyeusement avec ses compagnons. Le voyage jusqu'à Tadoussac, bien que long et pénible, s'effectua relativement bien. La petite expédition faisait halte en divers endroits pour y chasser les animaux à fourrure en même temps que le gibier dont elle se nourrissait. Après un mois de marche, elle entra à Tadoussac.

– Enfin, se dit Michel, je touche au terme ! Dans quelques heures je saurai !

Hélas ! une nouvelle déception l'attendait qui faillit le terrasser. Le poste de Tadoussac n'abritait à ce moment que des employés subalternes chargés de traiter avec les sauvages. Les directeurs, en effet, y étaient passés mais

s'étaient remis en route après quelques jours pour le fort Charles. Jofriau, à demi prévenu de cette possibilité, avait néanmoins espéré atteindre ces messieurs avant qu'ils eussent quitté le poste. Atterré, il se répétait :

– Au fort Charles ! sur la rivière Rupert ! encore cette longue distance à parcourir dans les plaines de la baie James ! Mon Dieu ! ces vastes espaces de neige ne seront-ils pas le linceul qui ensevelira ma vie et mes espérances ? Pourquoi ai-je quitté ma femme et mes enfants ? N'ai-je pas été trop téméraire ?

Pour un peu, il se serait laissé vaincre par le mauvais sort. Rêveur et sombre, il errait dans le poste, hésitant sur le meilleur parti à prendre et questionnant les hommes qui l'entouraient. L'un d'eux lui répondit :

– Il y a loin d'ici au fort Charles mais on y parvient tout de même. Du Saguenay à la baie James, les explorateurs ont jalonné la route de nombreux points de repaire. Il me faut moi-même faire ce voyage avec quelques compagnons et je ne crains pas de l'entreprendre. Pourquoi ne

viendriez-vous pas avec nous ? Deux guides indiens, habitués à ces contrées, nous dirigeront et nous serons quatre blancs bien armés et résolus.

Michel restait pensif et angoissé.

– Si je mourais, mon but ne serait pas plus atteint ; mon innocence ne serait pas reconnue et je laisserais dans la honte et la pauvreté ma Josette et ses orphelins.

Son interlocuteur se faisait plus pressant :

– Venez donc ! nous nous protégerions mutuellement et vous me rendriez vraiment un grand service. Dites-moi que je puis compter sur vous.

Ces sollicitations vainquirent la résistance de Michel :

– Oui, dit-il, j’irai ! Et à la grâce de Dieu !

L’autre lui serrant énergiquement les mains :

– Merci. Nous partirons bientôt.

– À la bonne heure, je suis prêt, répondit Michel.

Dès le point du jour ils se mirent en route. Guidés par les sauvages ils abandonnèrent les berges du Saguenay et s'orientèrent vers le nord. Michel eut l'impression de quitter le monde vivant quand il s'engagea dans ce pays désert, enveloppé de silence, où rien n'avait l'air d'exister. Ils avancèrent ainsi pendant plusieurs jours. La neige se mit à tomber en flocons denses et continus, ce qui rendit la dernière étape excessivement pénible. Deux des voyageurs, dont le chef de l'expédition qui avait entraîné Michel, furent les victimes du froid et de la maladie. Avant d'expirer, l'employé confia au notaire l'important rapport qu'il avait été chargé de remettre au gouverneur de la Compagnie.

Tristes, las, épuisés, craignant de mourir à leur tour, les survivants allaient à travers le désert immaculé. Mais leur indomptable énergie les fit triompher de l'hiver et de la fatigue. Ils atteignirent enfin le fort Charles.

Le premier soin de Jofriau fut de remettre, pour l'identification du groupe, le document qui lui avait été confié. Il dit au gouverneur les

péripéties de la terrible randonnée et les tristes événements dont elle avait été marquée. Puis, ayant rempli son mandat envers ses hôtes, il en vint à ses affaires personnelles. Après avoir décliné son nom et le but de son voyage, il présenta l'autorisation que lui avait donnée le Gouverneur Général. Ces formalités remplies, il raconta le vol dont il avait été la victime et ses recherches demeurées vaines jusqu'alors. Enfin, il montra le portefeuille. La stupéfaction fut profonde chez ses auditeurs qui eurent vite reconnu l'objet comme ayant appartenu à un de leurs membres. Jofriau poursuivant son récit, parla du marchand de fourrures ambulant, d'évidente nationalité anglaise, et qu'il soupçonna d'être son voleur. Les messieurs du Conseil Supérieur dressèrent l'oreille et le gouverneur, interrompant Michel, demanda vivement :

– Quel âge avait à peu près votre homme ?

– Trente ans environ.

– Et vous dites que le vol a été commis en janvier de l'année dernière ?

– Précisément, dans la nuit du 26 janvier.

– Oh ! alors, je ne crois pas me tromper en affirmant que je connais votre voleur. Car, vous ne doutez pas, je suppose, que ce marchand et votre visiteur nocturne soient un même personnage. Écoutez : Il nous répugne d'accuser un des nôtres, mais nous devons à la justice de vous faire part d'une coïncidence qui nous frappe. Il y a un peu plus d'un an, un officier a forfait à tous ses serments en subornant et enivrant des Indiens dont il avait acheté des fourrures au détriment de notre Compagnie. Arnold Prickett, c'est le nom de ce sociétaire déloyal que nous vous aiderons volontiers à retracer, a déserté pour vendre à son profit les peaux qu'il s'était appropriées.

Michel sentit son cœur se gonfler. L'horizon allait-il enfin s'éclairer ? N'était-il pas un fol et vain leurre cet espoir nouveau qui lui souriait ? Mais non ! Une voix secrète lui promettait d'atteindre le but vers lequel tendaient les prières de sa tendre Josette et de ses mignons. Il se ressaisit en voyant fixés sur lui les regards

sympathiques de son entourage.

– Il me semble que ce nom de Prickett ne m'est pas inconnu. Où donc l'ai-je entendu ? murmura-t-il tout bas.

Mais négligeant ce détail qui lui parut de peu d'importance, il ne s'en préoccupa plus et demanda :

– Avez-vous quelque moyen de retrouver le criminel ? L'avez-vous déjà poursuivi ?

– Oui, dans les premiers temps, mais il nous a échappé. D'ailleurs, le fait d'être rayé sans merci des cadres de la Société est une déchéance, pour un homme de sa caste, égale à la plus sévère punition imposée par la loi.

– Et vous ne l'avez jamais retracé ?

– Non, mais si je me souviens bien, il me semble que Prickett avait des relations ou des amis aux Trois-Rivières. J'ai vu des lettres qu'il adressait à une dame résidant à cet endroit. Peut-être y sera-t-il passé et en saurions-nous quelque chose.

– Trois-Rivières ! murmura Michel de

nouveau pensif. Arnold Prickett... Ah !... c'est le nom du jeune Anglais qui fit la traversée avec Suzanne !

– Qui est Suzanne ?

– Ma cousine, madame de Martainville.

– C'est cela, précisément. C'est à cette dame qu'il écrivait.

Le gouverneur reprit :

– Nous retournons incessamment à Québec. Vous vous joindrez à nous et nous aviserons rendus là-bas. Ici, il n'y a rien à faire.

Le voyage de retour du fort Charles à la ville de Champlain se fit dans des conditions avantageuses : l'hiver étant fini, il put s'accomplir par eau. Les canots filaient rapides et légers sur les rivières. Et les nombreux portages étaient si bien organisés qu'ils s'accomplissaient sans de trop grandes fatigues ; mais ils prolongèrent le trajet de plusieurs semaines.

IV

Arnold Prickett, en quittant Trois-Rivières, passa le reste de l'hiver à chasser les animaux à fourrure dont il vendait la peau, quand il traversait les endroits habités. Il continuait ainsi le commerce entrepris depuis sa désertion de Tadoussac, assurant sa nourriture et augmentant en même temps son avoir. Dès les premiers jours de mai, il marcha vers Montréal d'où il comptait s'embarquer pour l'Angleterre. Mais le hasard d'une rencontre l'entraîna dans les excès de sa fatale passion : il joua et perdit tout ce qu'il avait gagné dans le trafic des pelleteries. Si forte que fut la tentation cependant, jamais il ne voulut toucher au trésor libérateur qu'il portait soigneusement dissimulé sous ses habits. Car, l'argent monnayé étant rare à cette époque, il avait, au long de ses pérégrinations, échangé son or contre les cartes alors en cours, signées par l'intendant, faute d'avoir pu trouver un endroit

sûr pour le cacher. Il n'avait plus ainsi de fardeau qui gênait sa marche et pouvait garder sur lui sa fortune sans que personne se doutât de son existence. Sans argent, découragé et plus que jamais repris de sa terrible fièvre, Prickett fut forcé de renoncer à son départ. Le dernier voilier appareilla, vers la fin de l'automne, sans le prendre à son bord. Réduit à passer un autre hiver en Nouvelle-France, il crut opportun de s'en aller vers l'ouest : il atteignit les Grands Lacs et s'enfonça dans l'immense pays découvert par Pierre de La Vérendrye. Pour arriver à vivre, lui, le fils du noble lord Prickett, dut se faire, tour à tour, portefaix ou nautefaix ou nautonier au service des trafiquants ou des compagnies qui y faisaient la pêche ou la traite.

Mais aussitôt que parut le printemps, il revint, d'étape en étape jusqu'à Montréal, avec la ferme intention de s'embarquer enfin. Quand il y arriva, les fatigues, les privations, et sa longue barbe le rendaient méconnaissable. Comme il avait aussi changé son nom, il était sûr que nul n'arriverait à soupçonner sa véritable identité.

Immédiatement, il s'entendit avec le capitaine du premier navire partant pour le vieux continent ; un trois-mâts levait l'ancre le surlendemain.

– Encore deux jours ! se dit-il ; moi qui attends depuis si longtemps. Mais bah ! quarante-huit heures seront vite passées, maintenant que j'ai la certitude de quitter la Nouvelle-France pour n'y plus revenir jamais !

Il errait par les rues, jetant partout des regards dédaigneux et ennuyés, quand l'aborda un ancien compagnon d'aventures, matelot conduit en cette ville par le hasard des escales. Prickett allait passer outre, mais il s'avisa que la compagnie de ce camarade l'aiderait à tromper les heures d'attente. Il l'accueillit donc et, ayant passé son bras sous le sien, ils partirent ensemble. Les deux copains s'offrirent réciproquement à boire. Et l'autre, sachant Arnold joueur, surtout lorsqu'il avait ingurgité maintes consommations, réussit à l'entraîner dans un tripot. Des trappeurs, revenus d'une saison de chasse, des marins, des coureurs des bois qui y étaient assemblés jouaient un jeu

effréné. Les nouveaux venus eurent tôt fait de lier connaissance, et l'un des hommes, avec un rire satanique, mit des cartes dans la main de l'Anglais. Hélas ! la volonté d'Arnold sapée par l'eau de vie, fut le nuage léger abandonné à toutes les sautes du vent. Il ne put résister à pareille invite et l'on s'attabla. Les verres furent aussitôt vidés que remplis ; on fit les enjeux ; les pièces de monnaie s'empilèrent et la partie, une partie d'enfer, commença. Ce fut terrible : la convoitise, l'ambition du gain, la rage de perdre montèrent comme une vague déferlante, faisant briller dans les yeux une lueur sinistre. Subitement, l'un des joueurs, excité jusqu'à la frénésie par les écus amoncelés, brandit un poignard, tandis que de l'autre main, il s'emparait de l'argent, faisant table nette. Prickett, échauffé par la liqueur et pris de colère furieuse, s'élança sur lui et le saisit à la gorge. Il allait triompher de son adversaire et le terrasser quand il s'écroula, râlant, grièvement atteint par le stylet. Ceux qui l'entouraient, terrifiés, pensèrent d'abord à l'abandonner pour se mettre eux-mêmes en sûreté. Moins surhumain, celui qui avait entraîné

le jeune homme en cet endroit de débauche les retint. Une pensée traversa son cerveau dégrisé par le drame. Il se souvint, pour y avoir été secouru lui-même, que des femmes charitables et dévouées recueillaient les malheureux et les indigents, tout près de là. Il proposa d'y porter Prickett. Ses compagnons acquiescèrent et allèrent déposer le blessé sur le seuil de la maison de madame d'Youville. Puis, repris de terreur, ils s'enfuirent se faufilant le long des murs après avoir frappé de grands coups dans la porte.

Les pieuses femmes, réveillées par le bruit et se doutant qu'une détresse les appelait encore, s'empressèrent d'ouvrir. Elles virent un homme qui gisait sur le sol, inanimé et baignant dans son sang. Pleines de pitié, elles le relevèrent, le placèrent sur un lit et l'une d'elles, s'étant rendu compte de sa blessure, le pansa avec douceur et dextérité. L'admirable fondatrice, qu'une lésion inflammatoire clouait sur une chaise d'invalides, depuis six ans, se fit conduire auprès du moribond. Elle renvoya ses sœurs à leur repos, déclarant qu'elle veillerait elle-même jusqu'au jour. Restée seule, elle pria, avec le pieux espoir

que le blessé reprendrait connaissance pour obtenir le pardon de Dieu avant d'expirer. Toute la nuit, elle épia un signe de lucidité. Après avoir été pansé, Arnold était tombé dans un coma voisin de la mort. Au matin, la religieuse fit appeler un chirurgien qui déclara le blessé perdu. Néanmoins, il refit le pansement et prescrivit un potion ; puis il abandonna le mourant aux soins de sa sublime garde-malade. La fièvre monta bientôt amenant le délire. Des mots incohérents s'échappaient des lèvres de Prickett : « *Home... mother... l'argent... ici... give it back.* » Madame d'Youville, revenue près de lui, constata par ces mots que le malade était un étranger. Tout le jour, aidée de ses compagnes, elle tenta de lui faire retrouver ses esprits ; mais ce fut en vain. La nouvelle nuit s'écoula sans aucun changement. Dans la matinée du lendemain, cependant, la fièvre ayant quitté le blessé, il parut reprendre conscience bien qu'il fut visible que la fin approchait. Enfin, malgré sa grande faiblesse, il put répondre à quelques questions :

– Pouvez-vous nous dire votre nom ? lui demanda doucement la sœur.

– Arnold... Prickett... murmura-t-il.

– Votre famille habite-t-elle Montréal ?

– Non... parents en Angleterre... seul... ici.

Après quelques instants qui permirent au malade de se reposer, son infirmière reprit :

– Êtes-vous catholique ?

– Non, protestant...

Et Prickett s’immobilisa. On crut que la mort avait clos ses lèvres sur cette dernière réponse, mais son cœur battait encore. Soudain, dans le grand silence qui régnait autour de sa couche, sa voix s’éleva anxieuse :

– Où suis-je ?... Qui m’a amené ici ?

– Vous êtes à l’hôpital, mon enfant. Ne vous effrayez pas, nous vous soignerons bien.

Arnold voulut faire un mouvement, mais une vive douleur au côté le fit retomber sur son lit. Il avait entièrement repris connaissance alors, et se fit expliquer comment il était arrivé dans cette maison. La mémoire lui revint des événements dont il était la victime et des sanglots le

secouèrent.

– Est-ce que je vais mourir ? demanda-t-il épouvanté.

L'angélique « sœur grise » qui veillait sur lui, ne voulant pas anéantir tout espoir, répondit :

– Votre blessure est grave, mais Dieu est tout-puissant. Peut-être exaucera-t-il les prières que nous lui adressons pour votre guérison. Abandonnez-vous à sa volonté et offrez-lui généreusement votre vie, quand même.

Un immense désespoir envahit l'âme du malheureux qui tomba bientôt dans une grande prostration. De temps en temps, une plainte déchirante s'échappait de ses lèvres blêmies par la douleur. La compatissante Supérieure s'était de nouveau faite installer près de l'agonisant, après avoir vaqué aux affaires urgentes et compliquées qui sollicitaient sa sagesse énergique. Elle trouva Arnold agité, inquiet, évidemment fort tourmenté. En dépit de sa faiblesse grandissante, il lui fit un signe d'appel. Tendrement maternelle, elle posa la main sur son front :

– Quelque chose vous trouble, mon ami ? Auriez-vous quelque confiance à me faire ? Un message à faire parvenir, peut-être ?

– Oui, oh ! oui... approchez-vous, madame...

Et la religieuse, l'oreille tout près de la bouche du moribond, entendit l'histoire d'Arnold Prickett. La voix haletante et dans un récit coupé de nombreux silences, il dit ses origines, sa jeunesse, son amour du jeu, la punition imposée par son père et son séjour en Nouvelle-France. Brusquement, il s'arrêta, recherchant le regard de madame d'Youville. Elle sentit qu'il avait encore quelque chose de grave à lui communiquer et vint à son aide :

– Vous voulez demander pardon à votre père ? Je vous comprends, pauvre enfant. Je lui transmettrai l'expression de votre tendresse et de votre repentir.

– Oui, madame, écrivez-lui... dites-lui ma douleur et ma misérable fin... mais... il y a... je voudrais...

Sa respiration s'embarrassa à tel point qu'il

dût s'arrêter. Puis, rassemblant ses forces que le besoin de se confier décuplait, il se souleva et raconta tout d'un trait le vol de Varennes. La confidente tressaillit en entendant le terrible aveu. Arnold chercha de la main la ceinture qu'il portait toujours et dans laquelle étaient cousues les valeurs qu'il avait dérobées.

– Votre plaie vous fait-elle souffrir ?

– Non,... je cherche...

– Quoi donc ?

– Ma ceinture, elle contient l'argent.

– N'en soyez pas inquiet, elle est en sûreté comme tout ce qui vous appartient.

Il poussa un soupir de soulagement :

– Vous l'ouvrirez, madame ; et, s'il vous plaît, remettez ce que vous y trouverez au notaire Jofriau de Varennes. Dites-lui que j'implore son pardon. Quand je serai mort, faites-lui connaître mon nom, le suppliant de ne pas le divulguer à cause de l'honorabilité de tous les miens. Qu'il ait pitié d'eux, sinon d'un misérable qui paye chèrement les crimes de sa vie.

– Je vous en fais la promesse, demeurez en paix. Personne ne saura jamais, car je connais la générosité de monsieur Jofriau.

Surpris, le blessé demanda :

– Vous... vous le connaissez ? vous... saviez tout ?

– J’avais appris son épreuve. Mais soyez tranquille : je vous pardonne en son nom.

Soulagé d’un si lourd aveu, Arnold se tut épuisé et s’endormit...

.....

Dès l’arrivée des voyageurs du fort Charles à Québec, Michel se rendit au « Château Saint-Louis » pour présenter ses hommages au gouverneur. Celui-ci s’empressa à sa rencontre et lui coupa la parole en lui disant :

– J’ai ici un pli qui m’a été adressé pour vous et qui vous attend depuis un mois.

Le cœur du notaire se serra dans la crainte d’un malheur arrivé à son foyer, quand il

reconnut l'écriture de madame d'Youville. Nerveux, il rompit le cachet et lut ces lignes :

« Mon cher filleul,

Réjouissez-vous et louez Dieu ! Sa Providence a conduit vers moi le malheureux qui vous a volé. J'ai la confession signée de sa main et le document qui vous innocentent. Pardonnez à celui qui vous a fait tant de mal ; quand vous lirez la présente, il sera peut-être dans l'éternité. Repentant, il m'a donné les moyens de vous remettre la somme dérobée. Revenez donc, cher Michel, le bonheur et la joie vont vous sourire à nouveau et votre honneur va sortir indemne de cette épreuve. Je vous attends pour vous donner tous les détails que vous êtes en droit de connaître. Votre douce femme a été prévenue et vit dans l'espoir de votre prompt retour. Je bénis le Père Éternel qui a fait de moi l'instrument de votre réhabilitation. Qu'il vous garde, mon filleul. »

Michel, dans un élan de reconnaissance, s'agenouilla en criant :

– Merci, mon Dieu !

Tandis que des larmes de joie inondaient ses joues, sans un mot dire, il tendit la lettre à monsieur de Beauharnois qui, après l'avoir parcourue, étreignit la main du notaire :

– Je me réjouis sincèrement avec vous, mon ami. Et je vous félicite en rendant honneur à votre courageuse persévérance. Mais, hâtez-vous, ne perdez pas un instant pour vous rendre à Montréal où vous trouverez les moyens de vous innocenter. Ceux qui vous connaissent bien n'ont jamais douté de vous, croyez-le. Un bateau part aujourd'hui, tâchez d'y prendre passage.

Michel remercia avec effusion et, sortant du Château, se dirigea vers le port.

Un vent favorable poussa le navire jusqu'aux Trois-Rivières où il devait faire escale. Michel en profita pour aller voir madame de Martainville, tout impatient de lui raconter ce qui lui arrivait, car il la savait au courant de son infortune.

Surpris et charmé de cette visite inattendue, le commandant accueillit cordialement le parent de sa femme, sans remarquer l'attitude étrange que prit Suzanne à la vue de ce dernier. Pas plus que Michel, du reste, qui tout à son bonheur, leur disait en paroles pressées sa prochaine délivrance des soupçons qui avaient pesé sur lui et son indicible soulagement de sortir enfin de l'impasse où il s'était si désespérément débattu. Monsieur de Martainville manifesta une joie sincère et insista pour connaître tous les détails de la triste aventure de son hôte. Sans se faire prier, Jofriau revécut, pour ses cousins, sa dure odyssée et toutes les angoisses qu'il avait subies. Suzanne l'écoutait en silence et constatait, l'âme en émoi, les ravages causés chez Michel par le malheur : ses traits creusés, ses cheveux blanchis, toute sa personne amaigrie et vieillie. Des remords éprouvés déjà, et qu'elle s'était efforcée d'étouffer, l'envahirent de nouveau, plus cuisants. Elle réalisa l'odieux de la vengeance qu'elle avait tirée de ce qu'elle imaginait avoir été les dédains de Michel pour son amour. Et l'infamie du silence obstinément gardé par elle

sur la brève hospitalité donnée à l'Anglais et la découverte qu'elle fit alors, lui apparut fulgurante, tandis que parlait leur visiteur. Un ardent désir d'expiation surgit en elle, l'incitant à avouer sa faute à celui qui en avait tant souffert. Les deux hommes causaient amicalement quand le cor, sonnait le rappel des soldats et des officiers de la garnison, força le commandant à quitter son hôte. Michel voulut également se retirer, mais Suzanne le retint :

– Demeurez un peu, mon cousin, le bateau ne lève pas l'ancre d'ici une couple d'heures, vous partirez pour ce moment.

Michel se rendit à ce désir exprimé d'une voix implorante.

– Je veux bien. Il me plaît vraiment de vous revoir.

– Oh ! Michel, ne me dites pas des choses aimables ; je ne le mérite pas.

– Mais c'est vrai. Près de vous, le souvenir des bons jours de Rouen, affaibli par les affres de ces deux années, me revient agréable et doux.

– Je vous en prie, ne me parlez pas ainsi, vous me torturez. J’ai été si coupable envers vous !

– Coupable envers moi, vous, Suzanne ?

– Oh ! oui, si vous saviez ! Tenez, laissez-moi vous dire : ce secret m’étouffe.

Madame de Martainville parlait d’une voix si singulière que Michel en fut vaguement effrayé. Il y trouvait des accents de la Suzanne d’autrefois.

– Voyons, ma cousine, calmez-vous. Quel secret peut vous peser si fort !

– Écoutez-moi !

Et la jeune femme raconta, sans pallier ses torts, le rôle joué par elle dans le drame qui avait failli briser à jamais la vie des Jofriau. Michel fut d’abord incrédule, mais les détails donnés par la narratrice, le convinquirent de la réalité de ce qu’il entendait. Il fut stupéfié ; ses yeux agrandis regardaient Suzanne sans comprendre. Petit à petit, il pénétra le sens des paroles qu’elle venait de prononcer. Les souffrances endurées, l’admirable résignation dont sa Josette avait fait

preuve, sa propre séparation d'avec ceux qu'il aimait, la tristesse de ses petits enfants, il revit tout cela en même temps que la part dont il était redevable à sa cousine. Un mot d'elle, un simple message lui disant le passage d'Arnold et ce qu'il portait dans sa valise, et les terribles années qu'il venait de vivre lui auraient été épargnées. Il s'éloigna brusquement de madame de Martainville, en un geste de véritable horreur.

– Oh ! misérable femme !... siffla-t-il.

Et il se dirigea vers la porte sans la regarder. Comme il sortait pour ne plus jamais revoir Suzanne, la noble et chère figure de son oncle François passa entre la coupable et lui. Toutes les bontés, toute la tendresse que lui avait prodiguées le père crièrent miséricorde en faveur de la fille :

– Vous êtes l'enfant de mon oncle François, dit-il, méprisant, à cause de lui je tâcherai d'oublier le mal que vous nous avez fait. Que le ciel vous pardonne.

Et il s'en alla.

À peine débarqué à Montréal, Michel accourut

chez madame d'Youville où il apprit les détails promis dans la lettre trouvée à Québec : l'arrivée tragique d'Arnold, sa confession, et son désir de faire remettre au notaire Jofriau la somme complète et les pièces qui le réhabiliteraient.

– Voici ces preuves de votre innocence, mon cher enfant ; grâce à elles, personne ne pourra plus douter de vous. En échange, dites-moi que vous ne refuserez pas au pécheur repentant le pardon que je lui ai accordé en votre nom.

Michel, tout tremblant, reçut le précieux paquet, objet de tant d'angoissantes recherches. Après une hésitation bien légitime, il leva la tête et dit résolument :

– Oui, je sens que je dois pardonner et je demande à Dieu de m'en donner le courage.

– Même si le coupable existait encore, Michel ?...

Il hésita de nouveau, puis regardant sa marraine qui priait tout bas :

– Peut-être !...

Épilogue

Les années se sont écoulées depuis que le notaire Jofriau a recouvré l'estime de ses concitoyens en attestant son innocence par des preuves irréfutables ; pour lui et madame Jofriau, années d'un bonheur sans mélange, au sein de leur foyer redevenu prospère et serein ; pour les coupables, années salutaires dans l'expiation ; pour la Nouvelle-France, hélas ! abandonnée par Louis XV et convoitée par l'Angleterre, années sombres et pénibles.

Québec était tombé au pouvoir des armées anglaises, après la mémorable bataille des plaines d'Abraham, où Montcalm et Wolfe, généraux des troupes adverses, avaient combattu jusqu'à la mort. La victoire du Chevalier de Lévis à Sainte-Foye avait, pour un instant, relevé l'espoir des Français. Mais ce ne fut qu'un répit. Le brigadier général Murray, commandant les armées de

Wolfe, et parti de Lévis pour marcher sur Montréal, poursuivit la campagne. Il laissait derrière lui les ruines et l'incendie, brûlant sans merci les villages quand leurs habitants voulaient lui barrer la route.

Aux derniers jours d'août 1759, il atteint Varennes où il décide de passer la nuit pour y attendre les généraux Amherst et Haviland, ordonnant à ses hommes de forcer les portes des demeures, si l'on osait refuser un abri. Furieux d'une tentative de résistance, le chef anglais avait déjà incendié le manoir seigneurial, quand, un certain nombre d'habitants, au nom de leurs concitoyens, vinrent prêter le « serment de neutralité ».

Parmi les officiers de Murray, l'un se faisait remarquer par son indomptable bravoure dans les combats, en même temps que son humanité pour les vaincus. On le connaissait sous le nom de capitaine Thomas ; c'était en réalité Arnold Prickett qui avait survécu à sa blessure, grâce aux soins reçus à l'hôpital des Sœurs Grises. L'influence bénie de la sainte femme qui le

secourut, l'avait entièrement régénéré ; après sa convalescence, il était retourné en Angleterre et pour prouver son repentir, il s'était enrôlé sous les drapeaux comme simple soldat, en prenant le nom de sa mère. Remarqué par ses chefs, il avait conquis des grades importants et était très aimé des hommes qu'il commandait.

Par un mystérieux décret de la Providence, il avait été envoyé en Amérique avec le brigadier général Murray quand celui-ci y était revenu en 1758. Il était à la tête de son régiment dans le village même où il avait accompli le forfait dont il gardait l'humiliant souvenir. Pour en continuer la réparation, demeurée le mobile de sa vie, il s'efforçait de faire tout en son pouvoir pour sauver les citoyens de Varennes des vexations et des outrages de la soldatesque. Il se rendait à l'endroit qui lui avait été assigné comme gîte pour la nuit, quand il entendit des vociférations avinées et de grands coups frappés dans une porte. Il retourna sur ses pas et vit, avec un choc au cœur, une bande de soldats, attaquer la maison qui avait été le théâtre de son inoubliable crime. Thomas s'élança vers les hommes pour tenter de

les détourner de la porte qu'ils voulaient enfoncer et les éloigner. Mais ceux-ci l'écartèrent brutalement. Voyant la persuasion inutile, le capitaine prit le ton de commandement auquel nul soldat anglais ne résiste et leur ordonna de passer leur chemin. Les soudards se retirèrent en murmurant ; mais l'un d'eux, plus ivre que les autres, et furieux de renoncer au logement que même dans son ivresse il a jugé confortable, il transperça de sa baïonnette l'officier qui tomba en poussant une plainte rauque.

Derrière les volets entrouverts, le notaire Jofriau et sa femme ont suivi la terrible scène, craignant à tout instant de voir la porte céder. Marie-Josephte voit le coup qui atteint leur sauveur et, vaillante, sans penser à son propre danger, elle s'élança à son secours. Aidé de son mari, elle l'entra dans la maison et fit tous ses efforts pour arrêter le sang qui s'échappait d'une large blessure. Ce fut inutile : la mort venait rapidement.

Le blessé entrouvrit ses paupières et vit, penchés sur lui, ses victimes d'autrefois. Il

balbutie :

– Je suis Arnold Prickett... Pardon !!

Les deux époux, saisis, se regardèrent et Michel fit un pas en arrière. Mais Marie-Josephte, lui prenant la main, la pose sur le front de l'agonisant et dit :

– Nous avons depuis longtemps oublié le coupable pour nous souvenir uniquement de celui qui a réparé en rendant à mon mari l'honneur et à nous un bonheur inespéré.

Et Arnold Prickett ferma ses yeux pour toujours sous le double regard qui pardonne et s'apitoie.

Varenes, juin 1932.

Cet ouvrage est le 204^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.